

# Rapport annuel du développement durable

*Développement durable : où en est-on ?*

Communauté  
d'Agglomération du Muretain

**Rapport 2013 : Bilan 2011 – Budget 2013**



[www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)



# Sommaire

## 1. Préambule

---

- 1.1. Mettre le développement durable au cœur des débats
- 1.2. Eléments de méthode concernant la création de ce Rapport annuel de Développement Durable

## 2. Une agglo qui agit pour le développement durable

---

- 2.1. Pôle développement territorial
  - 2.1.1. Aménagement du territoire
  - 2.1.2. Habitat
  - 2.1.3. Développement économique
  - 2.1.4. Transport
- 2.2. Pôle services techniques
  - 2.2.1. Environnement
  - 2.2.2. Patrimoine
  - 2.2.3. Voirie
  - 2.2.4. Piscines
- 2.3. Pôle éducatif
  - 2.3.1. Enfance
  - 2.3.2. Petite enfance
  - 2.3.3. Restauration
- 2.4. Pôle fonctionnel
  - 2.4.1. Administration générale
  - 2.4.2. Ressources humaines
- 2.5. Missions transversales
  - 2.5.1. Agenda 21
  - 2.5.2. Politique de la ville et cohésion sociale
  - 2.5.3. Communication
- 2.6. Mettre en pratique les éléments de démarche du développement durable
- 2.7. Actions exemplaires des services de la CAM durant l'année 2011

## 3. Regard critique sur l'intégration des finalités du développement durable au cœur des services

---

- 3.1. Grille d'analyse critique sur l'intégration du développement durable
- 3.2. Rattachement budgétaire, propositions d'indicateurs et d'éléments d'amélioration

## 4. Conclusion et Perspectives

---

- 4.1. Pour un rapport 2014 (bilan 2012 – budget 2014) amélioré
- 4.2. Perspectives de progrès.

# 1. Préambule

---

## 1.1. Mettre le développement durable au cœur des débats

Ce rapport est prévu par la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (article 255), dite loi Grenelle 2. Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 et la circulaire du 3 août 2011 viennent compléter les dispositions prévues par la loi.

Au-delà de l'obligation réglementaire, ce rapport a pour objectif de susciter ou renforcer la prise de conscience et le débat interne autour du développement durable.

Il s'agit de questionner les praticiens sur leur activité et de mettre le développement durable à l'ordre du jour au moment stratégique de la préparation budgétaire.

Pour apporter un fondement objectif et collectif à ce débat, l'analyse couvre toutes les activités et politiques de la collectivité, pas seulement celles identifiées « développement durable ».

## 1.2. Eléments de méthode sur la création et la lecture du rapport

### Objectif

Le rapport de développement durable est un **outil** d'aide à la décision. Il doit pouvoir être consulté rapidement et proposer une vision globale et synthétique de la prise en compte du développement durable dans les activités de la CAM.

Ce rapport est synthétique et partial. C'est un document interactif et en ce sens, il doit intéresser les élus, les techniciens et créer le débat. Son objectif n'est pas de rendre compte avec neutralité de l'implication de la CAM dans la démarche de développement durable, mais de solliciter la prise en compte du développement durable par les élus dans les DOB, ainsi que dans le travail des agents au quotidien.

### Contenu

Ce rapport présente les dispositions que chacun des services peut prendre en faveur des finalités ainsi que des éléments de démarche du développement durable. Nous avons choisi de structurer ce rapport en calquant son squelette sur celui de l'organisation des services de la CAM, plutôt que sur les finalités du développement durable, comme il a été fait dans le précédent rapport (2010). Nous souhaitons que le rapport de développement durable soit un outil aisément consultable pour chaque service et pour chaque agent. Ce classement permet d'embrasser d'un regard l'activité en faveur du développement durable de chaque service.

Les « fiches services » rendent compte de l'intégration des finalités du développement durable dans les missions de ces services. C'est sur la base de ces « fiches services » que sont référencées les colonnes de la grille d'analyse. La grille d'analyse doit être perçue comme un prisme reflétant les finalités du développement durable. Cette grille a été conçue selon les critères de définition ministériels des finalités et des éléments de méthode développement durable. Passer les « fiches services » par ce prisme permet de prendre du recul sur les actions de ce service et de les évaluer. Les radars proposés n'évaluent pas le service en général, mais uniquement au travers de son action en faveur du développement durable. Le document, cette année, cherche à faire le lien avec le budget de chaque service. En effet, la circulaire relative à

ce rapport fixe comme objectif d'éclairer les débats d'orientation budgétaire, au regard de l'attention portée par chaque service au développement durable.

L'intégration des finalités du développement durable dans l'action des services est récente. Le développement durable est une matière vivante, en constante évolution. Il est donc pertinent de rattacher aux radars et au budget, des propositions d'éléments d'améliorations et d'indicateurs de la prise en compte de ce paradigme dans l'action des services de la CAM.

### **Démarche résumée**

1. Photographie des actions de chaque service en faveur du développement durable en 2011
2. Evaluation de ces actions au moyen de la grille d'analyse
3. Analyse des résultats et rattachement budgétaire. Proposition d'indicateurs et d'éléments d'amélioration.

## **2. Une agglo qui agit pour le développement durable**

### **2.1. Pôle développement territorial**

#### 2.1.1. Aménagement du territoire

##### Imaginer le territoire de demain :

Finalisation du ScoT : Document créé en partenariat avec le SMEAT et les autres intercommunalités concernées, pour aboutir à des choix d'aménagement partagés prenant en compte les intérêts de notre territoire.

Soutien aux communes : Assistance et conseils aux communes dans le cadre de l'élaboration des PLU en veillant au respect des orientations du ScoT, du PLH et de la charte d'aménagement du Muretain.

##### *Développer les services de proximité et les initiatives solidaires :*

Analyse des bassins de vie de proximité, mutualisation de services et d'équipements.

##### *Développer les circuits courts et l'agriculture biologique :*

Réflexion autour d'actions en faveur du soutien et développement des filières agricoles locales.

Identifier et remédier aux nuisances, étudier les impacts des différents projets d'aménagement de manière à préserver et garantir une bonne qualité de vie.

##### Lutter contre le changement climatique :

##### *Limiter la place de la voiture et favoriser l'inter modalité :*

Contrats d'axe Muret et Portet sur Garonne

Schéma cyclable Secteur Confluent Garonne Ariège

Principe de maillage piétons / cycles dans l'opération Bordes Blanches

Réaliser des quartiers mixtes pour limiter les déplacements et améliorer la qualité de vie :

Programmation mixte des opérations Ferrié Palarin, Porte des Pyrénées, Bordes Blanches et Margalides.

##### *Construire des bâtiments économes en énergie et produisant moins de CO<sup>2</sup> :*

Démarche fondée sur l'approche environnementale de l'urbanisme dans les études préalables des opérations d'aménagement

Engagement politique de créer un quartier à énergie positive à Bordes Blanches

##### *Recourir aux énergies renouvelables :*

Installations solaires imposées dans programme centre commercial ZAC Porte des Pyrénées

##### Préserver la biodiversité, les milieux, les ressources :

##### *Prendre en compte la place de la nature dans la ville :*

Le programme européen « Naturba » (étude la place de la nature et des territoires agricoles proches des agglomérations) : Dans ce cadre, la CAM a engagé une réflexion sur le devenir du secteur de « la confluence Garonne Ariège » et plus particulièrement sur les fonctions du château Bertier.

Analyse du maillage trame verte à l'échelle du Muretain

Etude sur la restructuration des bourgs périurbains en vue de programmer le contenu de la couronne verte telle que définie au ScoT.

Réalisation, dans le cadre du ScoT, du Schéma des espaces agricoles et naturels à préserver et à protéger, à l'échelle du territoire de la CAM. Diagnostic systématique pour chaque opération.

*Recourir à des études d'impact environnemental :*

Obligation réglementaire étendue à toutes les opérations d'aménagement (ScoT)

*Préserver les nappes phréatiques en favorisant une bonne infiltration des sols :*

Noues d'infiltrations, bassins de rétention et débit de fuite maximum de 7L/s imposés dans ZAC Porte des Pyrénées

*Réaliser des quartiers denses pour préserver les espaces naturels agricoles :*

Demande de la CAM d'augmenter les densités au ScoT pour les territoires de développement mesuré et les noyaux villageois.

## 2.1.2. Politique sociale de l'habitat

Equité sociale :

L'agglomération du Muretain met en oeuvre la loi de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion au travers de son Programme local de l'habitat.

*Actions sur le parc public (géré par les bailleurs)*

Production de logements sociaux (dont 30% de logements très sociaux – PLAI - Ressource) :

- Logement locatif social [PLS / PLUS (70%) / PLAIR (30%)] : A ces trois niveaux de financement correspondent un taux d'emprunt pour les bailleurs auprès de la caisse des dépôts et des conciliations ; un montant de subvention (Etat / CAM) ; un niveau de loyer et un plafond de ressources pour les locataires.

- Accession sociale (PSLA) : Cette action permet de promouvoir les parcours résidentiels. C'est un produit sécurisé qui permet à un locataire d'accéder à la propriété. Selon la capacité de paiement du locataire, ses anciens loyers peuvent devenir une contribution à l'achat de l'appartement loué.

*Actions vers les publics spécifiques*

Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) :

La CAM est signataire au PDALPD depuis 2008. Elle fournit une enveloppe de 21 000 euros par an au Fond de Solidarité au Logement (FSL). Ce fond a une double vocation, il permet le maintien au logement en réglant les impayés (factures ERDF-GRDF, eau...) et il aide les bénéficiaires de ce dernier à l'accès au logement (aide financière pour l'installation dans le logement).

Le public concerné par le FSL est identifié par les services du conseil général.

*Actions sur le parc privé*

Programme d'Intérêt Général :

Le PIG vise l'amélioration du parc privé ancien sur deux volets :

Propriétaires bailleurs : Production de logements à loyers maîtrisés : L'attribution de ces logements suit les mêmes principes que sur le parc public (un niveau de loyer et un plafond de ressources pour les locataires sont fixés). Mais cette action n'aboutit pas, car en 2011, L'Agence Nationale pour l'Habitat diminue ses aides de 70% à 35%.

Propriétaires occupants : Le PIG intervient sur plusieurs aspects :

- Lutte contre l'habitat indigne et insalubre
- Adaptation à la perte d'autonomie de l'occupant du logement

- Mise en sécurité du logement (Mise aux normes de l'électricité, réfection de la toiture...)
- Signature du contrat local d'engagement qui met en œuvre le programme « Habiter Mieux » (taux de subvention de 80%).

La CAM n'apporte d'aide en fond propre que sur le programme « Habiter Mieux ». C'est l'Anha qui subventionne le reste des actions. La CAM prend en charge l'ingénierie de ces différentes mesures.

La CAM est délégataire des aides à la pierre, ce sont ses services qui maîtrisent l'attribution des aides financières de l'Anha. La délégation des aides à la pierre est un outil de mise en œuvre des orientations du PLH.

#### Economie d'énergie :

Le programme « Habiter Mieux » comporte un volet de lutte contre la précarité énergétique. Ce volet impose un gain énergétique minimum de 25% après réhabilitation (remplacement des menuiseries / isolation des combles / changement de chaudière).

Des documents de sensibilisation sur la précarité énergétique ont été élaborés pour les partenaires (élus, techniciens municipaux, travailleurs sociaux et artisans), de manière à les aider dans leur mission de repérage des situations de précarité énergétique.

Une convention d'études CAM-ADEME concernant l'opportunité et la faisabilité de projets de développement des énergies renouvelables est en préparation.

#### Economie locale :

Au travers de ses travaux de réhabilitation, le PIG permet de générer de façon indirecte, une activité économique au niveau local : x euros de subvention = x euros de travaux.

Sensibilisation des artisans aux matériaux et économies d'énergie (programme Habiter Mieux).

### 2.1.3. Développement économique

#### Accompagner à l'emploi :

Dispositif « Pass'emploi », mené par la MCEF et suivi par la CAM : orientation, information, accompagnement technique, logistique et financier d'une cinquantaine de jeunes de 18 à 30 ans pour faciliter leur retour à l'emploi, bilan de compétences, validation des acquis

Action via la MCEF avec Handipro 31 (organisme qui facilite le retour à l'emploi de personnes handicapées).

Favoriser l'adéquation entreprises – emplois, par l'organisation de forums : Forum de l'emploi (Portet-sur-Garonne), semaine de l'emploi et des métiers à St Lys.

Commission emploi au club des entreprises du Muretain dont les missions sont : La veille juridique sur le thème de l'emploi / L'organisation de petits déjeuners tous les 2 ou 3 mois, présentés par une avocate / La présentation de l'étude "détection des emplois cachés" (80 emplois).

#### Valoriser le développement économique :

Etude de faisabilité et de dimensionnement d'une couveuse d'entreprises, dont l'objectif serait de favoriser la création d'entreprises, leur pérennité et l'emploi.

Accompagnement des porteurs de projets par le biais de l'organisation de 6 journées Entreprendre et d'une journée reprise et transmission d'entreprises (10 entreprises cédantes et 22 repreneurs).

Promouvoir le territoire :

Projet de ZAC « Bordes Blanches », futur bassin d'emploi.

Aménager des zones d'activités thématiques, accompagner le développement sectoriel.

Diversifier le tissu économique / Rechercher un équilibre entre les activités commerciales / Sauvegarder les commerces de proximité.

Représentation du territoire du Muretain aux salons du SIMI et du MIPIM (salons des professionnels de l'immobilier), pour exposer les projets et renforcer l'attractivité du territoire.

## 2.1.4. Transports

Elargissement de l'offre de transport :

Elargissement du réseau TamTam :

- Muret : Arrêt « sans soucis » (ligne 1) + arrêt « route de Seysses » (ligne 4)
- Portet-sur-Garonne : création de la ligne régulière n°4 qui dessert la zone du Bois vert

Elargissement du réseau TransCAM :

- Labastidette : Arrêt « Cabanac »
- Saint Clar : Arrêt « Pré Saint Jean »
- Villate : Arrêt « Carrière »

Mise en accessibilité automatique des points d'arrêt (accès aux personnes handicapées)

Favoriser l'inter modalité :

2011 : Fin des travaux d'extension du parking de la gare de Muret, qui a permis en 2012 d'installer des infrastructures pour faciliter l'inter modalité (train/vélo) : 164 places de parking vélo et un point vélo service.

2011 : Installation de 16 box à vélo à la gare de Pins-Justaret.

Le transport comme moteur d'équité sociale :

2011 : Reconstitution de la mise en place de services spéciaux de transport gratuits dédiés à un événement (forum de l'emploi).

Gratuité du réseau de transport → offre de transport aux personnes exclues de la mobilité. Accès aux équipements culturels ; lutte contre l'isolement ; accès à l'emploi ; mélange des générations et des catégories socio professionnelles.

Projets :

Elaboration du Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE). Ce projet sera porté par le Club des entreprises du Muretain, avec l'assistance technique de la CAM et de Tisséo. Projet financé par la CAM, Tisséo, Carsat et Ademe.

Périmètre du PDIE :

- Muret : Joffrey / Sans soucis / Marclan / Porte de Muret / Muret nord.
- Portet-sur-Garonne : Zone du bois vert et zone commerciale

Aménagement du parvis de la gare de Portet-sur-Garonne, qui permet la construction d'un parking vélo de 84 places et d'un point vélo service.



## 2.2. Pôle service technique

### 2.2.1. Environnement

#### Réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- Optimisation des circuits de collecte de déchets : Réduction des boucles de ramassage / Calcul du remplissage des camions pour qu'ils arrivent pleins au centre de transfert / Sécurité des agents (collectes aux heures creuses de circulation, suppression collecte bilatérale sur les axes principaux, réduction des marches arrière).
- Application de critères multi-thématiques pour le choix des véhicules : Prix / Consommation / rejet de CO<sup>2</sup>.
- Suivi précis des consommations de chaque véhicule : Suivi par carte de paiement pour l'essence (une carte par camion) / Logiciel embarqué sur chaque camion qui rend compte des pratiques de conduite du chauffeur → formation à l'éco-conduite en attente. Il peut y avoir des différences de consommation de l'ordre de 7 ou 8 litres par jour sur un même camion entre deux conducteurs.
- Chauffe-eau solaires à la déchetterie de Muret.
- Mise en place d'une filière bois énergie sur les déchetteries (palettes non traitées, tronc + 15cm).
- Cogénération des ordures ménagères (incinérateur de Toulouse).

#### Gestion raisonnée des déchets :

Service de collecte des cartons des professionnels.

Extension aux 14 mairies du tri des papiers de bureau (système des corbeilles bleues), après la mise en place dans les bureaux CAM sur 2010.

Obtention du label Qualiplus en 2012 portant sur le bilan de l'année 2011.

Filière réemploi mise en place sur la déchetterie, en partenariat avec Emmaüs (double impact : soutien à la réinsertion et offre de produits peu chers pour les foyers peu fortunés).

#### *En projet :*

Tri des déchets fermentescibles : L'obligation ne concerne que les gros producteurs de ce type de déchet (plus de 120 tonnes par an). Ces déchets sont aqueux et leur incinération est un non sens. La valorisation de ces déchets via une filière compost ou biogaz est à étudier (un système supplémentaire de collecte à mettre en place mais des économies de traitement à attendre).

Valorisation des déchets verts : diminution du prix de traitement attendue au moment du renouvellement des marchés en 2013, opportunité de mettre en place une filière bois énergie en plus de la filière compost.

#### Gérer la consommation d'eau :

Nettoyage quotidien des véhicules : Poste important de consommation d'eau → Idée d'un partenariat avec Aqualudia pour utiliser l'eau rejetée par la piscine pour nettoyer les camions.

#### Inciter les usagers au tri et à la réduction de leurs déchets :

Sensibilisation par les ambassadeurs du tri : 60 classes en 2011

Mise en place en 2011 de la collecte des textiles. La caractérisation des déchets a révélé la présence importante de déchets textiles dans les ordures ménagères d'où l'initiative d'installer des bornes textiles sur le territoire (2011 : 120 tonnes ramassées, soit 2 kilos par habitant).

Redevance spéciale incitative mise en place pour les producteurs non ménagers.

Incitation au compostage.

Densification des bornes de collecte du verre (+ 80 bornes en 4 ans de 2012 à 2015)

### Santé et sécurité des agents :

Protection des agents contre le bruit (atelier mécanique).

Mise en œuvre d'actions de prévention des accidents de travail (finalisation document unique en 2012).

Accueil d'apprentis dans l'atelier mécanique.

Maintien de 70 emplois locaux (un emploi pour 1000 habitants dans le service déchets de la CAM).

Formation continue des agents (CACES, FIMO...).

### Intercommunalité :

Travail en commun avec les communes de Muret, Saint Lys et Portet-sur-Garonne pour le balayage mécanisé, en coordination avec les techniciens des communes.

## 2.2.2. Patrimoine

### Gérer la consommation d'énergie et d'eau :

Mise en place de Dialège par site (outil de suivi et de maîtrise de ses consommations - électricité / gaz), avec comparaison entre sites d'activité similaire et dans le temps.

Système d'alerte des responsables de sites : idée d'instaurer une vigilance partagée sur le thème des consommations.

Stabiliser les dépenses sur les sites les plus importants.

Contrôle centralisé des températures des bureaux.

### Construire et entretenir les bâtiments communautaires :

Isolation phonique dans les restaurants.

Travaux de réhabilitation du centre de loisirs de Brioudes.

Beaucoup de demandes sont transférées vers les services des communes au lieu d'être confiées à des entreprises privées : Cela permet de créer des synergies, un travail en amont sur les projets (construction, aménagement...), ainsi qu'un investissement de la part des communes. Le service Patrimoine a vocation à fédérer les demandes de la CAM et à participer aux projets communaux qui concernent les activités de la CAM, de manière à évoluer progressivement et collectivement vers du bâtiment raisonné.

Obligation de tri et de recyclage dans tous les chantiers.

Privilégier les entreprises locales et les circuits courts, dans la mesure du possible (code des marchés publics).

### Equité sociale et solidarité :

Diagnostic accessibilité sur tous les bâtiments de la CAM par un organisme privé de contrôle, avec chiffrage des travaux. Ce diagnostic a permis l'élaboration du plan d'accessibilité aux personnes handicapées et la mise en œuvre des premières actions. Le service patrimoine a intégré ce diagnostic en priorisant les actions dans les bâtiments à rénover (réhabilitation du centre de loisirs de Brioudes / de trois crèches / du centre de loisirs de Labarthe-sur-Lèze).

Réalisation de plusieurs travaux d'amélioration des conditions d'accueil des publics ou du personnel (climatisation, vestiaires, douches).

### Prospectives :

Etude sur la réhabilitation du centre de loisir de Labarthe-sur-Lèze

Etudes sur le réaménagement et la réhabilitation de trois crèches à Portet-sur-Garonne, Muret et Pinsaguel.

Etudes sur la construction de trois crèches à Saint Lys et Labarthe-sur-Lèze.

Réhabilitation du centre de transfert de déchets.

Réhabilitation de la piscine de St Lys (accessibilité handicapé, mise aux normes générale).

### 2.2.3. Voirie

#### Prise en compte de la biodiversité :

Quantité de phytosanitaires en diminution.

Entretien des fossés / des accotements / des talus (fauchage / curage) :

Pas de suivi de la biodiversité.

Inciter à limiter le busage des fossés (ex : aménagement d'un côté en piste cyclable / trottoir et maintenir un côté ouvert en point d'infiltration).

Proposer des surfaces drainantes, limiter les surfaces imperméabilisées.

Réponse aux exigences légales d'étude d'impact et de dossiers loi sur l'eau.

Pas de critères environnementaux de sélection des entreprises.

#### Opportunités :

Le fauchage raisonné : Cette pratique permet une économie en termes d'usure de matériel et de temps de travail. Elle favorise le développement de la biodiversité en ville. Toutefois, elle doit s'accompagner d'une sensibilisation de la population, pour qu'elle accepte le fauchage raisonné et qu'elle ne le perçoive pas comme de la négligence.

#### Réduction des émissions de gaz à effet de serre et économie d'énergie :

Réduction des transports de matériaux (ajout de liant ; chaux dans le sol en place ; utilise le matériau disponible sur place quand cela est possible). Par ailleurs une étude de sol préalable à chaque chantier est réalisée. Cela permet de prendre en compte l'existant et d'ajuster les travaux en fonction du besoin.

Technique d'enrobés à basse température : Cette technique est utilisée mais avec des réserves. Elle n'est pas adaptée au milieu urbain car les obstacles présents rendent difficiles l'application du béton.

#### Gestion raisonnée des déchets :

Le service voirie utilise des matériaux recyclés (béton, bitumes...) et récupère les rabotages de chaussées.

La réduction de la quantité de déchets et de déblais au moyen d'exigences dans la consultation (préconiser certains types de produits) est difficile à mettre en œuvre et à maîtriser.

Schéma d'organisation et de suivi de l'Élimination des Déchets (SOCED) : permet de demander à une entreprise de s'engager sur sa politique des déchets.

Projet de panneaux de chantier réutilisables.

#### Équité sociale et solidarité :

Créer du lien : routier, piétons, cycles, lien entre équipements, logements, lieux de vie... C'est la finalité du service.

Solidarité intercommunale : les communes à peu de moyens bénéficient du même service.

Conseil et veille réglementaire.

Pas de diagnostic voirie, ni de Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'espace public (PAVE).

Prise en compte de la question de l'accessibilité handicapée systématique dans tous les travaux.

Bien être et sécurité des agents :

Le service est doté en Equipements de Protection Individuels. Les agents ont l'obligation de se garer en marche arrière et le document unique a été fait.

## 2.2.4. Piscines

Economie d'eau et de gaz :

Aqualudia et la piscine de Portet-sur-Garonne : remplacement du sable par des billes de verres dans les filtres. Fréquence de nettoyage des filtres une fois toutes les trois semaines plutôt que une fois par semaine.

Santé et bien-être des agents :

Destructeurs de chloramines (cause maladies respiratoires – maladie professionnelle). Baisse de l'utilisation de produits chimiques grâce à la nouvelle filtration.

Protection auditive pour lutter contre l'exposition au bruit.

Mise à disposition de documents de sensibilisation des agents aux risques.

Formation aux risques électriques des agents.

Document unique fait.

Equité sociale et culturelle : l'accessibilité :

La piscine est un lieu intergénérationnel (ex : de 3 mois à 90 ans). La pratique sportive est une composante culturelle : natation scolaire, école de natation, activité 3ème âge.

Accueil personnes âgées. Accessibilité handicapée, fauteuils de mise à l'eau disponibles.

Politique tarifaire / créneaux réservés aux publics spécifiques / large plage d'ouverture.

Tarif réduit en fin de journée (1/2 tarif), abonnements, tarif famille nombreuse...

Accueil des associations, accompagnement des enfants par les associations dans les compétitions.

Créneaux réservés aux écoles pour l'apprentissage de la natation (école, collège, lycées, IME...).

Réduction des émissions de gaz à effet de serre :

Orientation des scolaires vers la piscine la plus proche de l'école pour limiter les distances parcourues.

## **2.3. Pôle éducatif**

### **2.3.1. Enfance**

#### Accueil :

Augmentation de la fréquentation avec un effectif d'encadrement constant.

Création de deux structures CLAE Maternelles à Muret et Roquettes (septembre 2011), mise en place d'une coordinatrice dédiée aux CLAE maternelles.

Soutien à l'action parentale via l'intervention d'une éducatrice spécialisée. Mise en place d'un accompagnement éducatif pour les enfants en difficulté.

Réhabilitation du centre de loisirs de Brioudes à Muret. Chaque groupe d'enfants a désormais une zone dédiée.

Elargissement de l'offre éducative : Sur les séjours d'été avec extension de 8 à 10 séjours (Soit 40 enfants en plus) ; Sur les centres de loisirs avec l'organisation de 9 stages en plus (soit 180 places supplémentaires).

#### Epanouissement humain et solidarité :

Document unique fait.

Formation à l'accueil des enfants porteurs de handicaps de 41 animateurs et de 31 directeurs.

Charte sur l'accueil des enfants en situation de handicap / intégration de travailleurs handicapés.

#### Education à l'environnement et au développement durable :

Réflexion engagée sur l'éducation au développement durable et sa traduction dans différents dispositifs (CEL, CEJ, Agenda 21). Le thème du développement durable a été choisi comme fil conducteur des activités des CLAE pour l'année 2011-2012 et s'est concrétisé par une manifestation festive organisée en juin 2012 par tous les centres de loisirs de la CAM.

Mise en place de différents projets sportifs, culturels, associatifs, autour du développement durable et de la prévention.

#### Sport / culture :

Mise en place de nombreux projets socio culturels (tournois, sorties, visites de musées, théâtre, échanges inter générationnels, animations sportives, ludothèque, bibliothèque, éveil musical, projets nature, sécurité routière, cirque, activité aquatiques).

Développement d'une démarche de projet en privilégiant le partenariat avec le monde associatif local et les communes (stages).

#### Gouvernance :

Mise en place d'un livre d'or destiné aux parents et aux enfants afin qu'ils puissent exprimer leurs avis sur l'accueil, les activités proposées et le fonctionnement en général.

Création d'outils permettant de simplifier les démarches administratives pour les administrés.

Mise en place du prépaiement des activités (séjours), pour limiter le taux de désistement.

Partenariat renforcé avec le monde associatif local, les communes, les écoles.

### 2.3.2. Petite enfance

#### Santé des enfants :

Mise en place de protocoles médicaux et de systèmes d'astreintes médicales par les puéricultrices pour les structures qui n'ont pas de puéricultrice [mise en place d'une traçabilité écrite et d'un médecin pour les structures qui les accompagnent (visite d'admission, PAI...)].

#### Santé et bien être des agents :

Document unique fait, avec plan d'actions géré avec les différentes structures (troubles MS à considérer). Veiller à créer les conditions d'un travail dans la durée. Prévoir des procédures de reclassement pour éviter la fatigue du personnel.

Reclassement de deux auxiliaires de puériculture sur des postes administratifs (avec formation au poste) à cause de troubles musculo - squelettiques.

#### Former les professionnelles du service :

Réflexion en novembre 2010 sur les problématiques rencontrées par le personnel dans l'exercice de leurs fonctions, qui a débouché sur un plan de formation autour des thématiques : prise en charge de la famille, prise en charge de l'enfant et travail en équipe / positionnement professionnel. La prise de recul et l'apport de connaissances contribuent à l'épanouissement professionnel. Le développement d'échanges entre les structures est également un levier. Ce plan de formation vise à outiller les agents afin de mieux exercer leur travail.

En 2011, 8 agents ont également été formés aux gestes et postures à adopter.

Spécificité de l'équipe petite enfance : Pas de mixité.

#### Accompagner les familles :

Travail avec la PMI en accompagnement des familles en difficulté (repérées ou pas) : rôle de dépistage des structures petite enfance.

Répondre aux besoins des familles et des enfants en cherchant à optimiser les coûts et en respectant la réglementation.

Privilégier le dialogue avec les parents, savoir reporter les conversations sans nier la demande.

Alimentation : un guide a été créé pour les parents.

Accueil d'enfants handicapés : 7 en 2011 / 14 en 2012. Réflexion menée en 2011, en partenariat avec la CAF, sur les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures.

Accompagnement dans la recherche de modes de garde :

Instauration d'un numéro unique pour accompagner les parents dans leur recherche de mode de garde.

Création du dispositif « annonce petite enfance », qui améliore les relations entre parents et assistantes maternelles. Le retour est très positif. C'est un système de rencontre d'offre et de demande de garde d'enfants par internet. Cela permet, en plus de répondre à des besoins de garde spécifiques (horaires, enfants à particularité), de combler les trous dans les emplois du temps des assistantes maternelles en temps partiel. La CAF subventionne le salaire de la personne en charge de gérer ce rôle d'intermédiaire. Cette initiative est novatrice et émerge du terrain (approche de management bottom-up).

### Equité sociale et solidarité :

Accueillir des stagiaires (91 en 2011) pour faciliter l'accès à l'emploi et aider à la professionnalisation : mise en place de référentes, stage de 3 jours d'observation jusqu'à plusieurs mois sur les stages de formations qualifiantes, dans le cadre de la responsabilité sociale des organisations.

Accueil de travailleurs handicapés avec matériel adapté.

### Economies de fluides :

Pas d'action d'économie sur les fluides. Présence de laveries sur les structures d'accueil qui sont très consommatrices d'eau. La maintenance du matériel de laverie coûte très chère → hypothèse de l'externalisation du service laverie, confié à des professionnels serait à étudier.

Le service petite enfance est un gros consommateur d'eau via les lingeeries mais des actions de rationalisation des consommations ont été prises comme le fait de conserver la même serviette pour la journée à chaque enfant (repas / change).

## 2.3.3. Restauration

### Economies d'énergie :

#### *Calibrage de la production :*

Une vigilance particulière est portée au nombre précis de repas à préparer (7500 et pas 8000). Les achats et les process de fabrication sont conformes à la demande.

#### *Démarche d'optimisation de capacité des outils :*

Le service restauration s'attache à utiliser les mêmes produits pour différents menus. Cela permet d'utiliser les mêmes fours par exemple et d'optimiser la capacité de tous les outils. A contrario, plus les lots sont différents, moins les outils sont optimisés.

#### *Rationaliser les dépenses en fluides :*

Livraison de stocks « tampons » (qui prévoient des repas supplémentaires) afin d'éviter de refaire des livraisons avec un camion frigorifique pour un ou deux repas.

### Achats raisonnés :

Attention portée à la provenance des produits. La restauration privilégie les produits locaux ou nationaux. Le grenelle de l'environnement demande 20% de repas « BIO » dans l'ensemble de la restauration collective publique d'ici à 2012. Mais avec un budget constant, le service préfère s'approvisionner de produits locaux issus d'une agriculture raisonnée plutôt que de produits biologiques issus de productions éloignées, l'offre locale étant limitée.

La restauration a choisie un approvisionnement par accords cadres plutôt que par marché à bons de commandes. Ce système, plus souple, référence deux ou trois producteurs et laisse le choix d'approvisionnement au service restauration. Les producteurs sont choisis selon une liste de critères (réactivité en cas de non-conformité ; proximité ; démarche qualité ; démarche HACCP (sécurité alimentaire des produits)).

### Conception des menus :

Retour aux sources des « cuisiniers de métier » : Saisonnalité des produits quand cela est possible.

Les menus sont élaborés par plusieurs acteurs et selon plusieurs critères : Une diététicienne conçoit les menus qui sont validés par une commission, qui juge selon le prix du repas et la

faisabilité de production (disponibilité du matériel, espace pour stocker les unités de produits frais).

Lutte contre le gaspillage :

Mise en place d'un règlement de restauration scolaire d'inscription des enfants, visant à limiter le gaspillage alimentaire et optimiser la logistique de la restauration.

Analyse de la quantité de déchets sur le restaurant scolaire : 2 types de déchets, les déchets organiques (reste de repas) et industriels. Les déchets organiques sont pesés par la diététicienne, afin de décider de la mise en place de démarche d'accompagnement à la cantine, ou d'agir sur le grammage des repas pour les enfants.

Sécurité et bien-être des agents et des usagers :

Le bruit entre midi et deux est un problème récurrent dans la restauration. 2 moyens d'action : Agir sur le comportement des enfants / agir sur le matériel et le mobilier.

Dans les appels d'offres de construction des nouvelles cantines, des dispositions contre la réverbération du bruit sont incluses (exemple de St Lys).



## 2.4. Pôle fonctionnel

### 2.4.1. Administration générale de la collectivité

#### Réduction des déplacements :

Optimisation de la tournée du vaguemestre. La tournée a été remaniée en mai pour aboutir à une économie d'essence et de temps de travail : 2010 → 17 920 km ; 2011 → 18 074 km.

Livraisons directes des services : les services commandent des fournitures bureau et papier et le prestataire les livre directement. Il existe un minimum de montant commande pour limiter les déplacements et les commandes se font par Internet.

#### Economies de papier :

Les pièces de marché sont maintenant scannées au lieu d'être photocopiées (pour l'analyse des offres par exemple).

Les consultations lancées par la CAM sont toutes dématérialisées.

#### Equité sociale et solidarité :

Clauses d'insertion sociale : Rien sur ce domaine. Manque de moyens humains. Il faudrait une personne chargée d'entretenir un lien avec les organismes « facilitateurs » (structure parapublique qui propose à l'entreprise concernée un public adapté à la demande et qui assure le contrôle de la démarche).

Ateliers protégés : Structure de fabrication, par exemple de fournitures administratives, qui emploie des personnes handicapées. Aucune demande de la CAM n'a abouti pour le moment.

#### Prise en compte de l'impact environnemental :

La CAM applique des critères environnementaux à ses achats publics (exemple : production d'un mémoire environnemental). Ces critères représentent environ 20% dans la prise de décision finale.

La CAM a instauré des clauses environnementales pour l'achat de produits d'entretien.

La CAM intègre des clauses de modalité de gestion des déchets de chantier dans les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux, conformément à la réglementation.

#### *Perspectives :*

#### Développer les groupements de commandes :

En 2012, un groupe de travail sur les groupements de commandes publiques a été créé, avec un comité de pilotage comprenant des agents de la CAM et des communes. Le Copil va définir un périmètre d'achat (sur quoi) avec un calendrier. Cela va permettre de grouper les prochaines consultations, ce qui va entraîner des tarifs dégressifs pour la CAM et les communes (économie d'échelles) ainsi que des économies de temps de travail pour les communes.

## 2.4.2. Ressources humaines

### Equité sociale et solidarité :

Taux de travailleurs handicapés en 2011 de 5,74% (Taux moyen en région Midi-pyrénées 2011 : 5,25% / Obligation nationale : 6%).

Reconduction du marché de prévoyance : complète le salaire des agents en arrêt maladie.

Plan de résorption des emplois précaires : C'est une action volontaire de la collectivité qui concerne les agents en situation précaire. Pour les agents non titulaires (pas de vision à long-terme), un effort de la collectivité est fait pour les mettre en stage administratif. Pour les agents titulaires mais avec un temps de travail très court, ce plan essaye de compléter leur temps d'activité (augmentation de leur temps de titularisation).

La CAM offre énormément de stages aux étudiants car il y a eut en 2011, 287 stagiaires dans les services.

La CAM cotise au Centre National d'Action Sociale (CNAS) : prestataire d'actions sociales pour les employés.

### Prise en compte de l'impact environnemental :

Le CNFPT propose des stages dans une documentation très lourde (type annuaire). Depuis 2011, cet outil est dématérialisé. Plutôt que de distribuer une soixantaine (entre 60 et 80) de ces annuaires à la CAM, le CNFPT ne confie à la CAM que deux exemplaires et propose de rediriger les personnes intéressées sur le site Internet du CNFPT (moins de papier mais moins pratique et un peu discriminant).

Le service RH a pris l'initiative d'organiser des co-voiturages entre les personnes participants à des formations obligatoires.

### Santé et épanouissement des agents :

Mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques professionnels. Actualisation des plans d'actions en faveur de la santé et de la sécurité des agents.

Maîtrise des situations d'urgences

Equipements spéciaux : Casques téléphoniques, matériel adapté aux personnes souffrant de handicaps.

Formation des agents afin qu'ils exercent leur activité avec un maximum d'outils (bien-être au travail et qualité du service) :

- Chauffeur / ripper (AFCO): formation de 5 jours, intégrant une demi journée de formation à l'éco-conduite.
- Formation accueil du public dans les piscines (faire face à l'agressivité).
- Formation accueil des situations de handicap au service enfance.
- Formation d'une demi journée au constat amiable.
- Formation / sensibilisation aux risques chimiques pour les agents des déchetteries.
- Formation BAFA → Environ 20 animateurs diplômés.
- Formation gestes et postures (ATSEM ; Restauration ; Agents petite enfance).
- Stage conduite de projet pour les cadres (outils communs ; fiches projets et revues projets).
- Formation des membres du comité d'hygiène et de sécurité (élus et personnel de la collectivité).

## 2.5. Missions transversales

### 2.5.1. Agenda 21

#### Gouvernance :

Mise en place du pilotage politique de la démarche Agenda 21 de la CAM sous une forme originale : appel à candidature auprès des élus du conseil communautaire pour composer le comité de pilotage.

#### Education à l'environnement et au développement durable :

Des actions de sensibilisation pour le grand public et pour les élus (Exposition sur la biodiversité ; sur le climat ; rubrique Agenda 21 sur le site Internet ; atelier développement durable pour les élus référents)

Le choix du développement durable comme fil conducteur de l'année 2011-2012 dans les centres de loisirs.

#### Equité sociale et solidarité :

Une mobilisation en faveur de la mise en accessibilité du territoire pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. La commission intercommunale pour l'accessibilité s'est réunie deux fois en 2011.

### 2.5.2. Politique de la ville et cohésion sociale

#### Equité sociale et solidarité :

Fréquentation à 87% des trois aires d'accueil des gens du voyage. Constitution d'une équipe de 3 gestionnaires dont deux agents sur trois ont été nouvellement recrutés.

Déclinaison du Conseil Intercommunal de Sécurité et de prévention de la délinquance en trois cellules de veilles traitants quatre axes prioritaires (Parentalité ; Conduites addictives ; décrochage scolaire ; manifestations autour du « printemps de la jeunesse »).

Un concours de dessin sur le thème de l'égalité garçons / filles a été proposé à toutes les écoles.

Accompagnement financier des communes dans le cadre du contrat éducatif local au travers d'actions réalisées par leurs structures jeunesse.

Réalisation d'un diagnostic à l'échelle intercommunale pour le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

#### Parentalité :

Fréquentation en constante évolution des Lieux d'Accueil Enfants-Parents. 38% de familles supplémentaires par rapport à 2010. Ces lieux soutiennent les parents dans leur rôle éducatif et favorise le lien social.

Promotion du dispositif multi-partenarial de médiation familiale auprès des familles du territoire (protocole départemental de développement et de promotion de la médiation familiale). Permanence mensuelle à Muret et St Lys.

Interventions d'une éducatrice spécialisée sur le temps des CLAE pour repérer les enfants en difficulté et amorcer un travail avec les familles (Mise en place d'un accompagnement éducatif en concertation avec les familles et l'équipe éducative de l'école). 12 familles ont été suivies en 2011.

### 2.5.3. Communication

#### Cohésion sociale :

Le service communication accompagne chaque service dans l'élaboration de plan de communication propre à chaque action et réalise l'ensemble des supports de communication des services de l'Agglomération.

Le service communication organise les soirées de vœux et autres évènements festifs.

#### Economie de papier :

Le service communication privilégie, lorsque cela est possible, une communication dématérialisée sur le site Internet de la CAM. Ce site est mis à jour quotidiennement et couvre l'ensemble des domaines de l'intercommunalité. La fréquentation du site par rapport à 2010 est en progression de 23%, soit 122 983 visiteurs. Par ailleurs, ce site est équipé de la géo localisation qui permet aux habitants de localiser les différents équipements de l'Agglomération.

## 2.6. les éléments de démarche du développement durable de plus en plus intégrés aux pratiques de la collectivité

Le tableau suivant cherche à mettre en lumière de façon très synthétique les outils utilisés par la CAM pour piloter ses politiques publiques et ses activités, pour faire participer les acteurs, pour évaluer les actions. Les commentaires ne sont pas exhaustifs mais ont simplement vocation à illustrer l'utilisation de l'outil considéré.

Dispositifs / outils	Modalités d'approche et de pilotage	Participation des acteurs					Evaluation Amélioration continue	Indicateurs 2011	Commentaires
		Habitants	Agents	Elus	DGS CAM et communes	Autres acteurs			
Bureaux communautaires	approche sectorielle	non	non	VP	DGS CAM	non	pas de système d'évaluation	18 bureaux communautaires	
Conseils communautaires	approche sectorielle	oui	oui	oui	oui	ouvert à tous	pas de système d'évaluation	6 conseils communautaires	
Commissions thématiques	approche plutôt sectorielle / pilotage VP et directeur	non	cadres	oui	DGS CAM	parfois	pas de système d'évaluation	une vingtaine de commissions en 2011	Petite Enfance : 3, Restauration : 2, Voirie : 4 Environnement : 2, Finances : 4, Enfance : 2, Habitat : 3, Accessibilité : 2
Commission mixte	approche transversale	non	cadres	oui	DGS CAM	non	pas de système d'évaluation	nb de commissions mixtes en 2011	Environnement/Finances : 2, Accessibilité/Patrimoine : 1 Enfance / restauration : 2, Aménagement/Développement économique
Groupes de travail élus	approche transversale	sans objet	non	oui	DGS CAM	parfois	pas de système d'évaluation		groupe Pacte financier
Réunion de direction	approche transversale	sans objet	cadres	non	DGS CAM	non	pas de système d'évaluation	nb de réunion	ordre du jour établi sur proposition des directeurs
Réunions des DGS	approche plutôt sectorielle	sans objet	directeurs associés suivant ordre du jour	non	oui	sans objet			Thèmes abordés en 2011 : Budget, Commande publique, Agenda 21...
Groupes de travail thématiques mobilisant des agents de plusieurs services	approche transversale	sans objet	oui	parfois	non	parfois	pas de système d'évaluation		Thématiques des groupes de travail : Inscription des familles pour les repas scolaires, Règlement de voirie, Accessibilité, plan de formation et journée pédagogique Petite Enfance, Réorganisation des collectes de déchets, Dématérialisation, passerelle Petite enfance/Enfance, Prévention / sécurité
Conduite des projets	approche transversale et équipe projet	non	équipe projet	oui	non	parfois	indicateurs	nb de fiches projet présentées au BC	équipe projet Enfance et développement durable en place depuis septembre 2011 équipe projet Energie
Formation des	approche transversale	sans objet	oui	non	sans objet	non	évaluation		formations organisées en intra quand c'est possible
Réunions avec les services communaux	approche sectorielle	sans objet	oui	parfois	oui	parfois	pas de système d'évaluation	nb de réunions	Voirie : 33 réunions avec les communes Restauration : 5 réunions avec Portet, plusieurs avec Roquettes et Saint Lys Enfance : 8
Rapport d'activité	approche sectorielle, pilotage président et communication	non	cadres	validation chaque VP + présentation BC	non	non	pas de système d'évaluation		
Réunion publique	approche sectorielle	oui	cadres	oui	sans objet	parfois	fiche de liaison en place pour la restauration, cahier de recueil des remarques sur les centres de loisirs, suivi et analyse des courriers de réclamation (environnement, restau, voirie, enfance, PE...)	nb de réunions publiques organisées en 2011, nb de courriers de réclamation	Enfance : 30, Voirie : 10 Petite Enfance en 2011 : 3 conférences débat thématiques, une réunion "parents" dans chaque structure Restauration : 2 commissions menus et 2 réunions sur le dispositif d'inscription Environnement : 2, Habitat : 2 réunions d'information Habiter mieux, Aménagement
Journal institutionnel	approche sectorielle, pilotage président et communication	information	cadres	validation	non	information	pas de système d'évaluation		distribution toutes boîtes aux lettres (33 000 exemplaires)
Site internet CAM	approche plutôt sectorielle	information / paiement / message	directeurs de service alimentent en information (actualité)	non	non	information	pas de système d'évaluation		près de 123 000 visiteurs

De nombreux lieux d'information et d'échange sont mis en place, y compris vers les usagers des services et le grand public. Les échanges avec les services communaux sont fréquents. Toutefois, on observe un recours encore limité à des systèmes d'évaluation des outils et dispositifs mis en œuvre.

## 2.7. Actions exemplaires des services de la CAM durant l'année 2011

### 2.7.1. Développer le territoire : quelques actions marquantes en 2011

#### Aménagement du territoire

Mise en place du programme européen « Naturba » (traite de la place de la nature et des territoires agricoles proches des agglomérations) : Dans ce cadre, la CAM a engagé une réflexion sur le devenir du secteur de « la confluence Garonne Ariège » et plus particulièrement sur les fonctions du château Bertier

#### Habitat - PIG

Le Programme d'Intérêt Général vise l'amélioration du parc privé ancien. Concernant les propriétaires occupants, le PIG intervient sur plusieurs aspects :

- Lutte contre l'habitat indigne et insalubre. 1 logement engagé en 2011.
- Adaptation à la perte d'autonomie de l'occupant du logement. 2 logements engagés en 2011.
- Mise en sécurité du logement (Mise aux normes de l'électricité, réfection de la toiture...). 1 logement engagé en 2011.
- Signature du contrat local d'engagement qui met en œuvre le programme « Habiter Mieux ». Ce programme concerne 14 logements, pour un investissement sur fonds propres de la CAM de 7000 euros.

De plus, le coût du suivi - animation du PIG pour la CAM s'élève à 44 033,09 euros.

### Développer le territoire

(Aménagement du territoire, Habitat, Développement économique, Mobilité)

#### Développement économique - Accompagner vers l'emploi

La CAM organise des forums adressés aux demandeurs d'emploi sur lesquels des entreprises locales sont présentes :

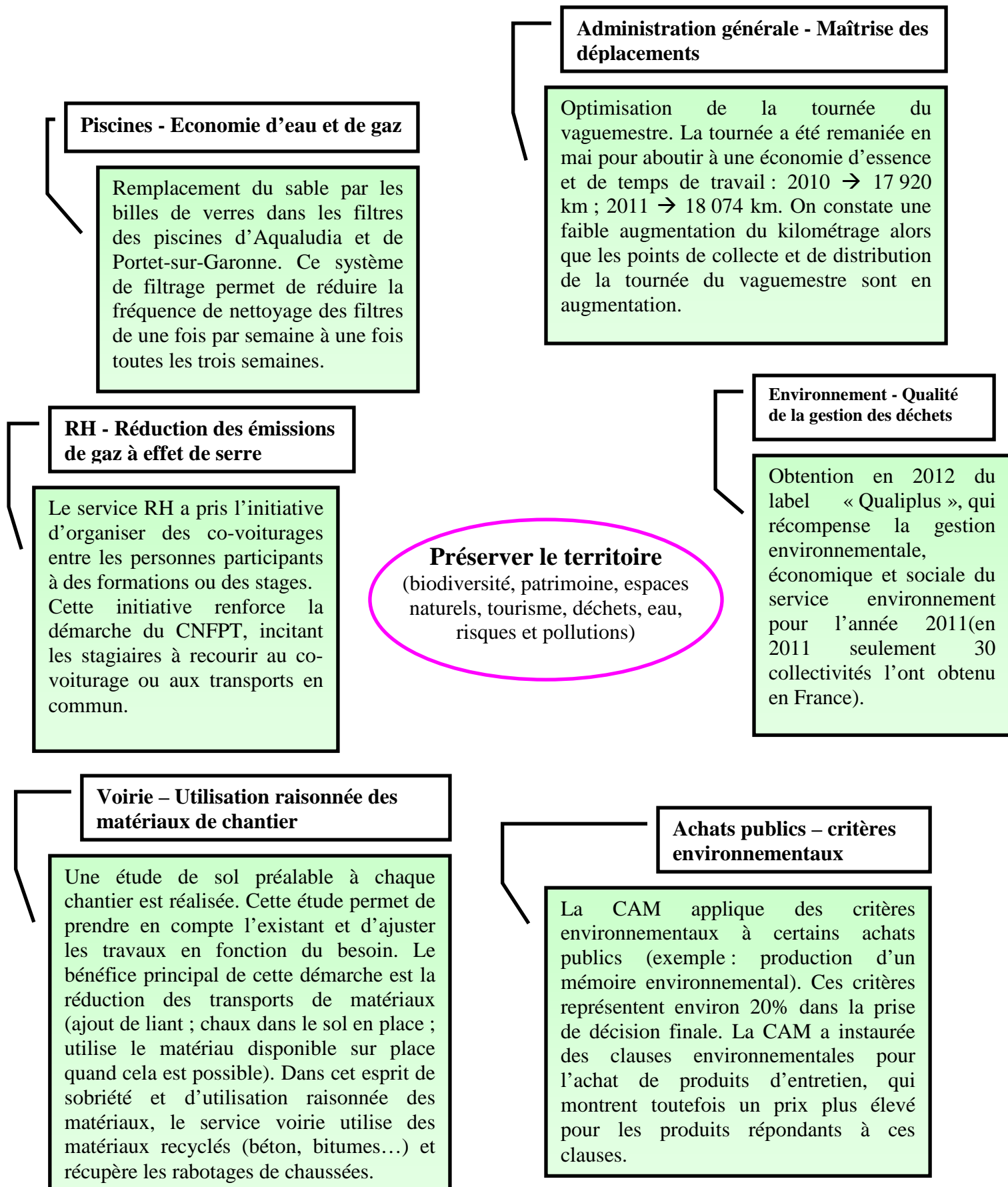
- Le forum de l'emploi à Portet-sur-Garonne qui a réuni 1200 visiteurs et 70 entreprises.
- La semaine des métiers à St Lys qui a réuni 100 visiteurs et plus de 800 élèves pour les journées métiers, ainsi que 170 visiteurs et 44 entreprises pour la journée emploi.

#### Mobilité - Favoriser l'inter-modalité

En 2011, les travaux d'extension du parking de la gare de Muret sont finalisés et ont permis en 2012 d'installer des infrastructures facilitant l'inter modalité (train/vélo). Création de 164 places de parking vélo et un point vélo service.

Par ailleurs, la CAM a procédé en 2011 à l'installation de 16 box à vélo à la gare de Pins-Justaret.

## 2.7.2. Préserver le territoire : quelques actions marquantes en 2011



### 2.7.3. Mieux vivre le territoire : quelques actions marquantes en 2011

#### Politique de la ville – équité sociale

Déclinaison du Conseil Intercommunal de Sécurité et de prévention de la délinquance en trois cellules de veilles. Quatre axes prioritaires sont ressortis de ces cellules de veille: Parentalité ; Conduites addictives ; Décrochage scolaire ; Manifestation « Printemps de la jeunesse ». Le service politique de la ville a constitué quatre groupes de travail autour de ces thématiques dominantes. La fréquence de réunion de ces groupes est d'environ une fois par trimestre et leur constitution, basée sur le volontariat, est représentative des 14 communes de la CAM.

#### Petite enfance - Répondre aux besoins des familles

Création du dispositif « annonce petite enfance », qui améliore les relations entre les parents et les assistantes maternelles. Le retour est très positif. C'est un système de rencontre d'offre et de demande de garde d'enfants par Internet dont le retour est très positif. Ce système permet, en plus de répondre à des besoins de garde spécifiques (horaires, enfants à particularité), de combler les trous dans les emplois du temps des assistantes maternelles en temps partiel. La CAF subventionne le salaire de la personne en charge de gérer ce rôle d'intermédiaire. Cette initiative est novatrice et émerge du terrain (approche de management bottom-up).

#### Patrimoine - Accessibilité

Un diagnostic sur l'accessibilité de tous les bâtiments de la CAM a été effectué par un organisme privé de contrôle, avec chiffrage des travaux.

Le service patrimoine a intégré ce diagnostic et identifier des bâtiments à rénover en priorité : Centre de loisirs de Brioude / Crèches de Portet-sur-Garonne, Muret, Pins-Justaret / Centre de loisirs de Labarthe-sur-Lèze / Piscine de Saint Lys).

#### Mieux vivre le territoire

(Enfance, Petite Enfance, Restauration, Cohésion sociale, communication)

#### Restauration - Eviter le gaspillage

Deux dispositions ont été prises pour éviter le gaspillage alimentaire.

- La mise en place d'un règlement de restauration scolaire d'inscription des enfants. Ce règlement permet d'éviter le gâchis et facilite la logistique de la restauration.

- Une analyse de la quantité de déchets sur le restaurant scolaire. Il existe deux types de déchets, les déchets organiques (reste de repas) et industriels. Une opération ponctuelle de pesée des déchets organiques a été mise en place par la diététicienne. On identifie deux pistes d'action pour éviter le gaspillage : améliorer l'accompagnement des enfants à la cantine et agir sur le grammage des repas.

#### Enfance - Insertion sociale

Formation à l'accueil des enfants porteurs de handicaps de 41 animateurs et de 31 directeurs. Cette formation a conduit à la création d'une charte sur l'accueil des enfants en situation de handicap ainsi que sur l'intégration de travailleurs handicapés.

51 enfants porteurs d'un handicap ont été accueillis dans les clsh en 2011.



## 4. Regard sur l'intégration des finalités du développement durable au cœur des services

### 4.1. Grille d'analyse critique du développement durable

	Niveau de prise en compte des finalités du Développement Durable <i>oui (2) / partiellement (1) / non (0)</i>					Poids budgétaire				Propositions d'indicateurs sur les finalités du développement durable	Eléments prévus pour améliorer les résultats / la situation
	Lutte contre le changement climatique	Protection biodiversité et ressources naturelles	Epanouissement humain	Cohésion sociale et solidarité	Production et consommation responsables	Budget de fonctionnement		Budget d'investissement			
						Montant en € et en % du budget de la CAM	Evolution en % par rapport à 2010	Montant en € et en % du budget de la CAM	Evolution en % par rapport à 2010		
<b>Pôle développement territorial</b>											
Aménagement du territoire	1	2	1	0	0	367 904	340 716.25 + 7.9%	241 161	37 874 + 536.7%		Développer des réflexions de planification à l'échelle de bassins de vie intercommunaux ; Approfondir les travaux sur les problématiques agricoles périurbaines ; Développer les bilans carbone sur les opérations d'aménagement (Bordes Blanches) ; Réfléchir sur la faisabilité de création d'aires de co-voiturage dans le secteur Garonne Ariège ; Développer la réflexion sur la construction de bâtiments passifs dans les ZAC.
Habitat	1	0	2	2	1	103 163	94 555 +9.1%	468 362	545.53	Nombre de foyers réhabilités énergétiquement (14 en 2011) / Participation de la CAM au Fond de Solidarité Logement (21 300 euros en 2011) / Nombre de logements locatifs sociaux financés (225 en 2011) / Nombre de propriétaires ayant bénéficiés de subventions sur le parc privé (19 en 2011).	Réaliser des études relatives au logement des jeunes, des personnes âgées et /ou handicapés (fait en 2012); Participer sur fond propre de la CAM au Programme d'Intérêt Général ; Communiquer auprès des habitants de la CAM sur les aides au logement ; Rapprocher le service Habitat des autres missions transversales de la CAM comme la politique de la ville ou l'agenda 21.
Développement économique	0	0	2	2	1	274 336	280 244 - 2.1%	33 702	101 972 -66,9%	Fréquentation des forums pour l'emploi (Semaine de l'emploi et des métiers : 1070 visiteurs pour 44 entreprises présentes; Forum pour l'emploi : 1200 visiteurs pour 70 entreprises présentes) / Nombre de créations d'emplois locaux / Nombre d'événements organisés sur l'accompagnement de porteurs de projets et la promotion de la certification environnementale (6 journées Entreprendre et 1 journée reprise et transmission d'entreprises en 2011).	Créer une couveuse d'entreprises afin de favoriser la création d'entreprises, leur pérennité et l'emploi ; Organiser une veille technique en terme d'outils et de dispositifs favorable à l'essor économique, la commercialisation de zones et au soutien à l'activité et à l'emploi ; Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire.
Transport	2	1	1	1	0	1 448 732	1 355 433 + 6.8%	18 145	186 183 -90.2%	Nombre de points d'arrêts Tamtam créés sur le territoire de la CAM (306 points d'arrêts) / Nombre de box à vélos créés sur le territoire / Fréquentation des navettes TAMTAM sur les lignes régulières (8953 voyageurs par mois à Muret ; 2050 voyageurs par mois à Portet-sur-Garonne) / Nombre de déplacements effectués sur TransCAM (21 661 en 2011) / Nombre de clients inscrits sur TAMtam à la demande (4030 clients en 2011) / Nombre de voyageurs ayant pris le train sur les trois gares du territoire (1 260 974 voyageurs en 2011).	Créer ou valoriser les pistes cyclables sur le territoire ; Améliorer et stabiliser le réseau de transport TAMtam ; Mettre en œuvre l'adhésion à Tisséo ; Approuver le PDU.
<b>Pôle services techniques</b>											
Environnement	2	2	1	0	1	7 577 033	7 055 031 +7.3%	652 923	256 148 +154.8%	Analyse de la consommation moyenne par véhicule / Nombre de classes sensibilisées par les ambassadeurs du tri (60 en 2011) / Coût par habitant du secteur déchet (98.82 euros en 2011) / Nombre de collecteurs à textiles mis en service (35 en 2011 pour 135 tonnes de textiles collectés) / Nombre de tonnes de déchets ménagers collectés en 2011 (41 705 tonnes dont la répartition est : 20 155 t de déchets résiduels ; 5 328 t de recyclables ; 16 222 t de déchets apportés en déchèterie) / Nombre de composteurs dispersés sur le territoire (4 000 en 2011).	Passer de deux à un seul ramassage d'ordures par semaine ; Réutiliser l'eau d'Aqualudia pour laver les bennes ; Former des agents à l'éco conduite ; Valoriser les déchets verts et fermentescibles ; Réfectionner le centre de transfert des déchets ménagers de Muret ; Mettre en place la campagne « verre » visant à l'extension du réseau de colonnes à verre, couplée à une campagne de communication destinée à l'habitat collectif.
Patrimoine : Energie	2	2	1	0	2	1 291 951	1 182 623				
						164 785.52	168 725.67				
						452 916.26	385 215.8				
						437 481.13	390 140.29				
						236 768.09	238 542.04				
Patrimoine : Bâtiments	1	0	1	0	1	1 338 924	1 199 557 +11.6%	11 354	5 668 + 100%	Suivi des consommations de fluide par site grâce à Dialège / Suivi des consommations de fluides CAM (Eau : 165 ke ; Electricité : 437 ke ; Gaz : 237 ke) / Nombre de bâtiments CAM réhabilités / Nombre d'interventions de maintenance pour les services de la CAM (824 interventions en 2011, soit 147 ke).	Effectuer un diagnostic de performance énergétique de l'ensemble des bâtiments de la CAM ; Réaliser les premières actions du plan d'accessibilité ; Mettre en place un groupe « projet-énergie » au sein de la CAM.
Voirie	1	1	1	2	0	3 080 904	2 005 745 +53.6%	7 787 237	3 919 152 +98.6%	Nombre de kilomètres de voirie (800 km en 2011 : 550 km de voiries communales et 250 km de voiries départementales) / Nombre de pistes cyclables sur le territoire / Nombre d'opérations menées pour le compte des communes (190 opérations d'études et de travaux en 2011).	Inciter au fuchage raisonné et à la limitation du busage ; Projet de panneaux réutilisables ; Créer un PAVE ; Généraliser les surfaces drainantes ; Créer ou valoriser les pistes cyclables sur le territoire ; Mettre en conformité l'accessibilité des réseaux bus Tisséo et TAMtam et de la voirie en partenariat avec Tisseo SMTC.
Piscines	1	2	2	2	0	2 446 763	2 309 166 +5.9%	544 615	159 062 + 242%	Evolution quantitative et qualitative de la fréquentation des piscines de Portet-sur-Garonne, Saint-Lys et Aqualudia (427 909 personnes en 2011) / Consommation de fluides des trois piscines en 2011 (Gaz : 248 244 m3 ; Electricité : 2 016 844 kWh ; Eau : 50 758 m3) / Nombre de l'effectif sur les trois piscines en 2011 ( 36 effectifs permanents et 82 emplois saisonniers).	Réhabiliter les vestiaires et les espaces verts de la piscine de Saint-Lys ; Organiser la première nuit de l'eau en partenariat avec l'UNICEF ; Réorganiser les écoles de natation.
<b>Pôle éducatif</b>											
Enfance	1	1	2	2	1	6 893 430 €	5 707 033 + 20.7%	42 539 €	27 253 + 56%	Fréquentation des CLAE pendant la pause méridienne (augmentation de 3% en 2011 par rapport à 2010) / Fréquentation des CLSH, séjours et stages (augmentation de 9% en 2011 par rapport à 2010) / Nombre moyen de journées/enfants organisés les mercredis (904 journées en 2011) / Nombre de journées/enfants organisés en juillet, août (25 500 journées en 2011) / Nombre d'enfants sur les journées neige de février (400 enfants en 2011) / Taux de participation d'enfants porteurs de handicaps aux activités proposées.	Mettre en place une coordinatrice dédiée aux CLAE maternelles ; Poursuivre le plan de formation des animateurs ; Former les agents sur la notion de « mise en place de projets » ; Développer des actions avec les familles lors des accueils du soir ; Continuer le travail éducatif sur le développement durable ; Entretenir le partenariat avec le milieu associatif local.
Petite enfance	0	1	2	2	1	3 936 758 €	3 732 345 + 5.4%	47 424 €	21 419 + 121.4%	Nombre d'agents en procédure de reclassement (2 en 2011) / Nombre d'agents formées aux thématiques choisies / Nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil en 2011 (667 enfants) / Nombre d'assistantes maternelles en activité et de places agréées dans les 5 relais d'assistantes maternelles en 2011 (528 assistantes maternelles et 1 457 places agréées).	Externaliser le service laverie ; Mettre en place le Dispositif Accueil Enfants Porteurs de Handicap avec formation des équipes ; Organiser un réseau de partenaires locaux pour une meilleure prise en charge des familles sur les structures.
Restauration	1	1	1	2	1	4 022 593 €	4 262 452 - 5.6%	79 733 €	30 1028 - 73.5%	Pourcentage d'aliments "BIO" proposés dans les repas / Poids de déchets organiques dans les cantines / Nombre de restaurant scolaires équipés de mobilier atténuant le bruit / Nombres de repas fabriqués en 2011 (885 116 repas).	Remplacer les bacs en plastique par des bacs en inox ; Rationaliser les menus dans le cadre de l'Agenda 21, en faveur de produits issus de l'agriculture biologique, raisonnée, de labels, de produits régionaux ; Mettre en place une action de sensibilisation pour une diminution des déchets maîtrisée ; Améliorer l'analyse des risques sur la VACCP.
Entretien ménage + ATSEM	0	1	1	1	0	4 064 692 €	3946161 + 3%	5 026 €	14 925 - 66.3%		
<b>Pôle fonctionnel : les services ressources</b>											
Administration générale et achats publics	1	1	0	2	1	466 661	412 600 + 13.1%	2 037	28 322 - 92.8%	Rapport entre la consommation d'essence et l'évolution en kilométrage de la tournée du vague-mestre / Nombre de commandes groupées en 2011 (6 groupements de commandes) ; Nombre d'offres électroniques déposées en 2011 (51 offres) / Nombre de consultations juridiques internes en 2011 (30 consultations traitées par le service) / Nombre de bureaux communautaires (18 en 2011) / Nombre de conseils communautaires (6 en 2011). Evolution du nombre de clauses incluant des aspects du DD dans les marchés publics / Nombre de marchés publics conclus en 2011 (85 marchés publics).	Développer des achats en groupements de commande avec les communes ; Participer au projet Agenda 21, notamment au travers du développement d'achats responsables ; Acquérir un logiciel métier pour la gestion des actes administratifs dans le cadre du développement de E. administration. Investir dans le développement durable en multipliant les clauses y attenant.
Ressources humaines	1	0	2	1	0	1 098 756	1 153 731 - 4.7%	1 102	1 106 - 0.4%	Nombre de formations proposées / Nombre de personnes participants à ces formations / nombre de travailleurs handicapés / Nombre d'agents, titulaires ou non en 2011 (669 titulaires et 346 non titulaires) / Nombre de stagiaires accueillis dans les services en 2011 (287 stagiaires) / Nombre d'agents titularisés en 2011 (54 agents) / Nombre de départs en formation (987 départs en 2011) / Nombre d'agents bénéficiaires des prestations du CNAS (888 agents en 2011).	Répondre à l'obligation nationale de taux de travailleurs handicapés ; Créer un réseau de correspondants prévention dans les différentes directions ; Faire basculer en mode web le logiciel de gestion des Ressources Humaines ; Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation biennal.
<b>Missions transversales</b>											
Communication	0	1	1	0	0	129 954	103 769 + 25.2%	594	14 334 - 95.8%	Nombre de visiteurs sur le site Internet (122 983 visiteurs en 2011) / Nombre d'exemplaires tirés du magazine de l'Agglomération (35 000 exemplaires en 2011).	Créer des actions de communication en partenariat avec les mairies.
Agenda 21 - PCET	1	1	1	1	1	46 270	47 313 - 2.2%			Nombre d'actions de sensibilisation adressées au grand public et aux élus en 2011 (4 actions de sensibilisation).	Réaliser le diagnostic partagé de développement durable du territoire ; Réaliser le bilan de gaz à effet de serre émis par les activités et le patrimoine de la CAM ; Former les élus et les agents de la CAM aux enjeux du développement durable ; Mobiliser les habitants, les communes et tous les acteurs économiques du territoire pour identifier ensemble des actions visant à réaliser les finalités du développement durable.
Politique de la ville et cohésion sociale	0	0	2	2	0	570 657	547 048 + 4.3%	635	8 744 - 92.7%	Evolution de la fréquentation des lieux d'accueil enfants - parents (207 familles et 298 enfants en 2011) / Nombre de familles suivies par une éducatrice spécialisée (12 familles suivies en 2011) / Fréquentation des trois aires d'accueil des gens du voyage (87% du taux d'occupation pour un total de 72 places de caravanes en 2011) / Accompagnement financier des communes par la CAM dans le cadre du Contrat Educatif Local (10 000 euros en 2011).	Ouvrir un 7ème lieu d'accueil enfants - parents à Roquettes ; Signer de façon officielle le CEJ entre la CAF et la CAM.

## 4.2. Rattachement budgétaire, propositions d'indicateurs et d'éléments d'amélioration

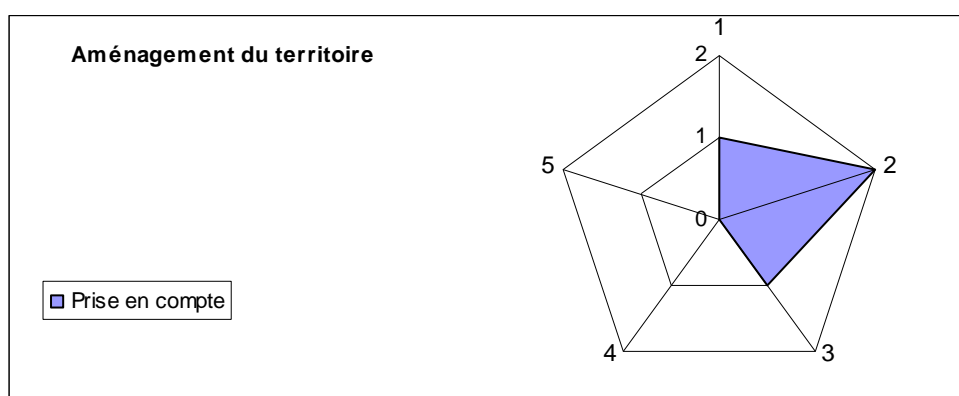
Finalités (abscisses) : Légende commune à tous les graphiques

1. Lutter contre le réchauffement climatique
2. Protection de la biodiversité et des ressources naturelles
3. Epanouissement de tous les êtres humains
4. Cohésion sociale et solidarité
5. Production et consommation responsable

Niveau de prise en compte (ordonnées) : oui (2), partiellement (1), non (0)

### 4.2.1. Pôle développement territorial

#### ➤ Aménagement du territoire

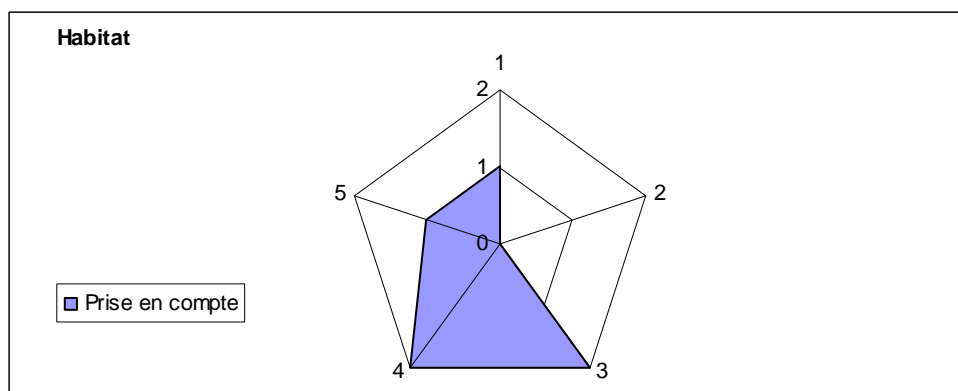


Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
367 904	340 716 + 7.9%	241 161	37 874 + 536.7%

#### Proposition d'éléments d'amélioration :

Développer des réflexions de planification à l'échelle de bassins de vie intercommunaux ; Approfondir les travaux sur les problématiques agricoles périurbaines ; Développer les bilans carbone sur les opérations d'aménagement (Bordes Blanches) ; Réfléchir sur la faisabilité de création d'aires de co-voiturage dans le secteur Garonne Ariège ; Développer la réflexion sur la construction de bâtiments passifs dans les ZAC.

➤ Equilibre social de l'habitat



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
103 163	94 555 + 9.1%	468 362	545

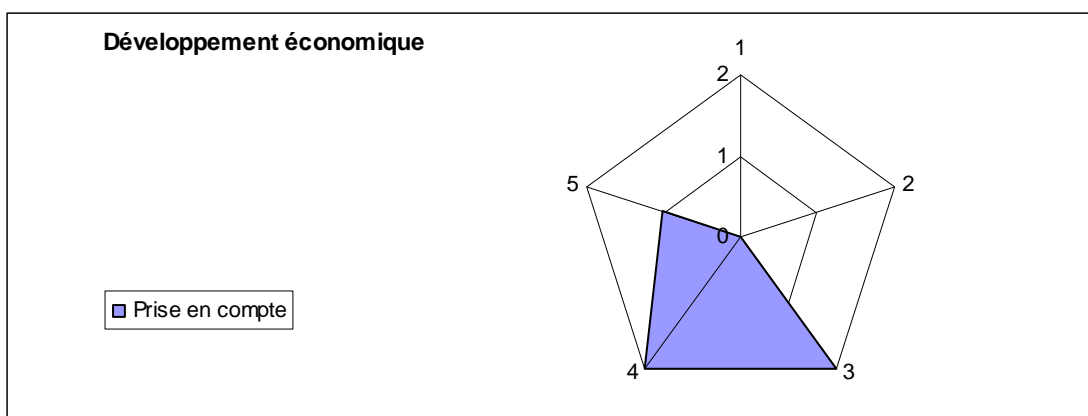
Indicateurs :

Nombre de foyers réhabilités énergétiquement (14 en 2011) / Participation de la CAM au Fond de Solidarité Logement (21 300 euros en 2011) / Nombre de logements locatifs sociaux financés (225 en 2011) / Nombre de propriétaires ayant bénéficiés de subventions sur le parc privé (19 en 2011).

Proposition d'éléments d'amélioration :

Réaliser des études relatives au logement des jeunes, des personnes âgées et /ou handicapées (fait en 2012); Participer sur fond propre de la CAM au Programme d'Intérêt Général; Communiquer auprès des habitants de la CAM sur les aides au logement; Rapprocher le service Habitat des autres missions transversales de la CAM comme la politique de la ville ou l'agenda 21.

➤ Développement économique



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
274 336	280 244 - 2.1%	33 702	101 972 - 66.9%

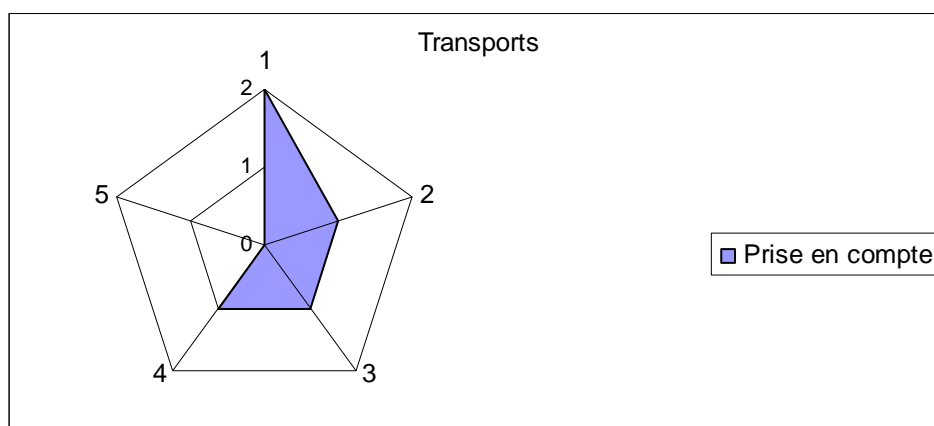
Indicateurs :

Fréquentation des forums pour l'emploi (Semaine de l'emploi et des métiers : 1070 visiteurs pour 44 entreprises présentes; Forum pour l'emploi : 1200 visiteurs pour 70 entreprises présentes)/ Nombre de créations d'emplois locaux / Nombre d'évènements organisés sur l'accompagnement de porteurs de projets et la promotion de la certification environnementale (6 journées Entreprendre et 1 journée reprise et transmission d'entreprises en 2011).

Proposition d'éléments d'amélioration :

Créer une couveuse d'entreprises afin de favoriser la création d'entreprises, leur pérennité et l'emploi ; Organiser une veille technique en terme d'outils et de dispositifs favorable à l'essor économique, la commercialisation de zones et au soutien à l'activité et à l'emploi ; Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire.

➤ Transports



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement récurrent	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
1 448 732	1 355 433 + 6.8%	18 145	186 183 - 90.2%

*Coût d'investissement sur les grandes opérations en cours :*

Parking gare de Muret → 231 978 euros pour 2010 et 498 461 euros pour 2011  
 Parking gare de Portet-sur-Garonne → 13 895 euros pour 2010 et 12 468 euros pour 2011  
 Parking gare de Pins-Justaret → 10 137 euros pour 2010 et 272 740 euros pour 2011

Indicateurs :

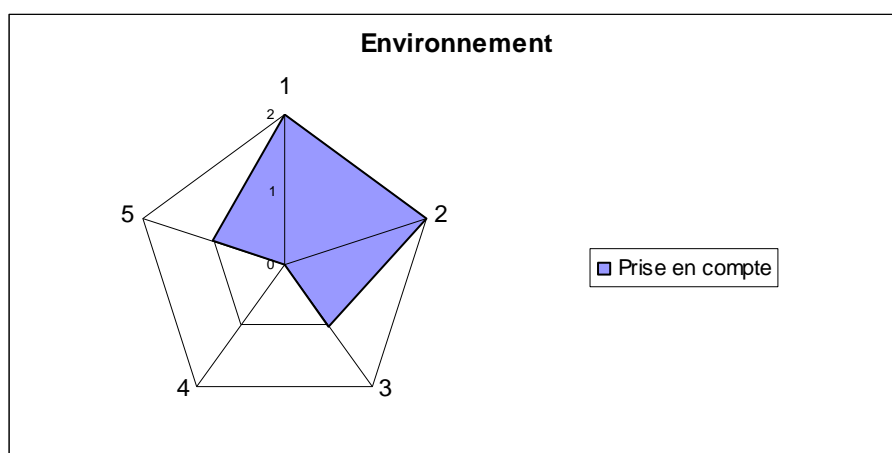
Nombre de points d'arrêts Tamtam créés sur le territoire de la CAM (306 points d'arrêts) / Nombre de box à vélos créés sur le territoire / Fréquentation des navettes TAMTAM sur les lignes régulières (8953 voyageurs par mois à Muret ; 2050 voyageurs par mois à Portet-sur-Garonne) / Nombre de déplacements effectués sur TransCAM (21 661 en 2011) / Nombre de clients inscrits sur TAMtam à la demande (4030 clients en 2011) / Nombre de voyageurs ayant pris le train sur les trois gares du territoire (1 260 974 voyageurs en 2011).

Proposition d'éléments d'amélioration :

Créer ou valoriser les pistes cyclables sur le territoire ; Améliorer et stabiliser le réseau de transport TAMtam ; Mettre en œuvre l'adhésion à Tisséo ; Approuver le PDU.

## 4.2.2. Pôle services techniques

### ➤ Environnement



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement récurrent	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
7 577 033	7 055 031 + 7.3%	652 923	256 148 + 154.8%

*Coût d'investissement sur les grandes opérations en cours :*  
 Optimisation des déchèteries → 556 455 euros en 2010  
 Réhabilitation centre de transfert → 67 050 euros en 2011

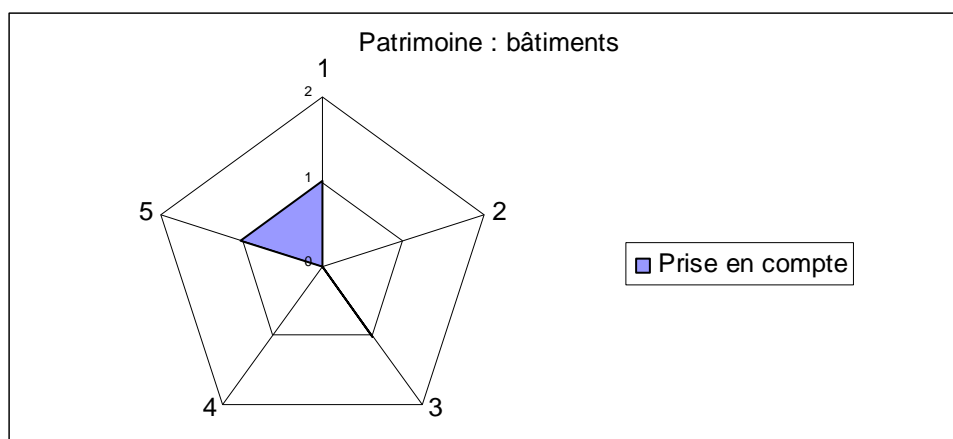
#### Indicateurs :

Analyse de la consommation moyenne par véhicule / Nombre de classes sensibilisées par les ambassadeurs du tri (60 en 2011) / Coût par habitant du secteur déchet (98.82 euros en 2011) / Nombre de collecteurs à textiles mis en service (35 en 2011 pour 135 tonnes de textiles collectés) / Nombre de tonnes de déchets ménagers collectés en 2011 (41 705 tonnes dont la répartition est : 20 155 t de déchets résiduels ; 5 328 t de recyclables ; 16 222 t de déchets apportés en déchèterie) / Nombre de composteurs dispersés sur le territoire (4 000 en 2011).

#### Proposition d'éléments d'amélioration :

Passer de deux à un seul ramassage d'ordures par semaine ; Réutiliser l'eau d'Aqualudia pour laver les bennes ; Former des agents à l'éco conduite ; Valoriser les déchets verts et fermentescibles ; Réfectionner le centre de transfert des déchets ménagers de Muret ; Mettre en place la campagne « verre » visant à l'extension du réseau de colonnes à verre, couplée à une campagne de communication destinée à l'habitat collectif.

➤ Patrimoine



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
1 338 924	1 199 557 + 11.6%	11 354	5 668 + 100%

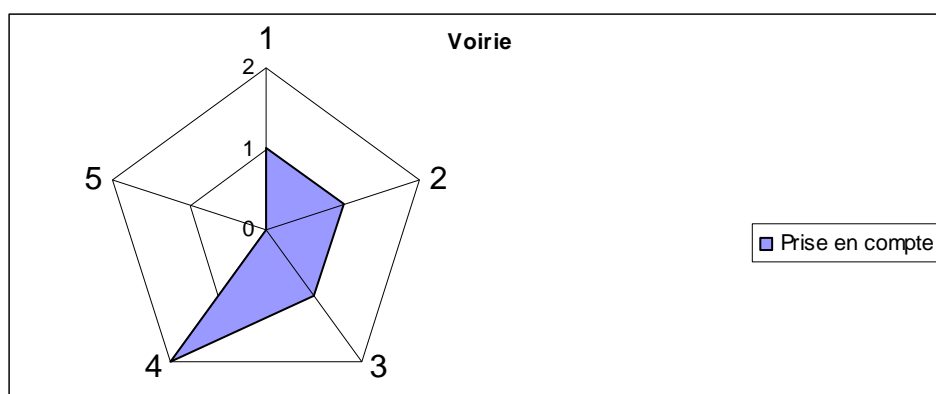
Indicateurs :

Suivi des consommations de fluide par site grâce à Dialège / Suivi des consommations de fluides CAM (Eau : 165 ke ; Electricité : 437 ke ; Gaz : 237 ke) / Nombre de bâtiments CAM réhabilités / Nombre d'interventions de maintenance pour les services de la CAM (824 interventions en 2011, soit 147 ke).

Proposition d'éléments d'amélioration :

Effectuer un diagnostic de performance énergétique de l'ensemble des bâtiments de la CAM ; Réaliser les premières actions du plan d'accessibilité ; Mettre en place un groupe « projet-énergie » au sein de la CAM.

➤ Voirie



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement récurrent	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
3 080 904	2 005 745 + 53.6%	7 787 237	3 919 152 + 98.6%

*Coûts d'investissement sur les grandes opérations en cours :*  
 Voirie → 6 901 804 euros en 2011

Indicateurs :

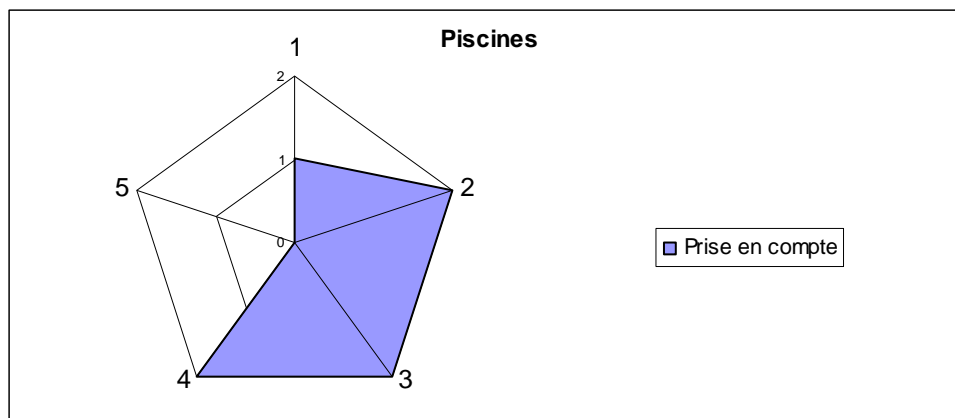
Nombre de kilomètres de voirie (800 km en 2011 : 550 km de voiries communales et 250 km de voiries départementales) / Nombre de pistes cyclables sur le territoire / Nombre d'opérations menées pour le compte des communes (190 opérations d'études et de travaux en 2011).

Proposition d'éléments d'amélioration :

Inciter au fauchage raisonné et à la limitation du busage ; Projet de panneaux réutilisables ; Créer un PAVE ; Généraliser les surfaces drainantes ; Créer ou valoriser les pistes cyclables sur le territoire ; Mettre en conformité l'accessibilité des réseaux bus Tisséo et TAMtam et de la voirie en partenariat avec Tisseo SMTC.



➤ Piscines



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
2 446 763	2 309 166 + 5.9%	544 615	159 062 + 242%

Indicateurs :

Evolution quantitative et qualitative de la fréquentation des piscines de Portet-sur-Garonne, Saint-Lys et Aqualudia (427 909 personnes en 2011) / Consommation de fluides des trois piscines en 2011 (Gaz : 248 244 m<sup>3</sup> ; Electricité : 2 016 844 kw/h ; Eau : 50 758 m<sup>3</sup>) / Nombre de l'effectif sur les trois piscines en 2011 (36 effectifs permanents et 82 emplois saisonniers).

Proposition d'éléments d'amélioration / projets :

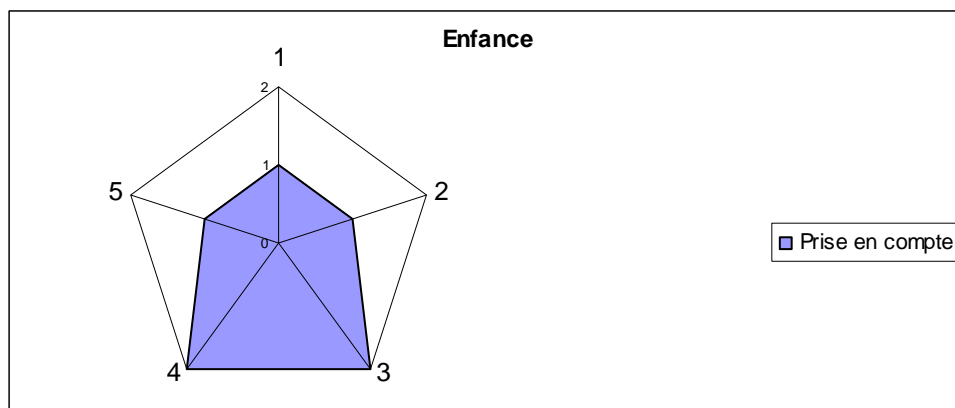
Réhabiliter les vestiaires et les espaces verts de la piscine de Saint-Lys

Réorganiser les écoles de natation

Organiser la Nuit de l'eau en partenariat avec l'Unicef et la Fédération Française de Natation

### 4.2.3. Pôle éducatif

#### ➤ Enfance



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement récurrent	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
6 893 430	5 707 033 + 20.7%	42 539	27 253 + 56%

*Coût d'investissement sur les grandes opérations en cours :*  
 Réhabilitation Brioudes → 6 625 euros en 2010 et 640 650 euros en 2011  
 Maisons polyvalentes de l'Enfance → 16 456 euros en 2011

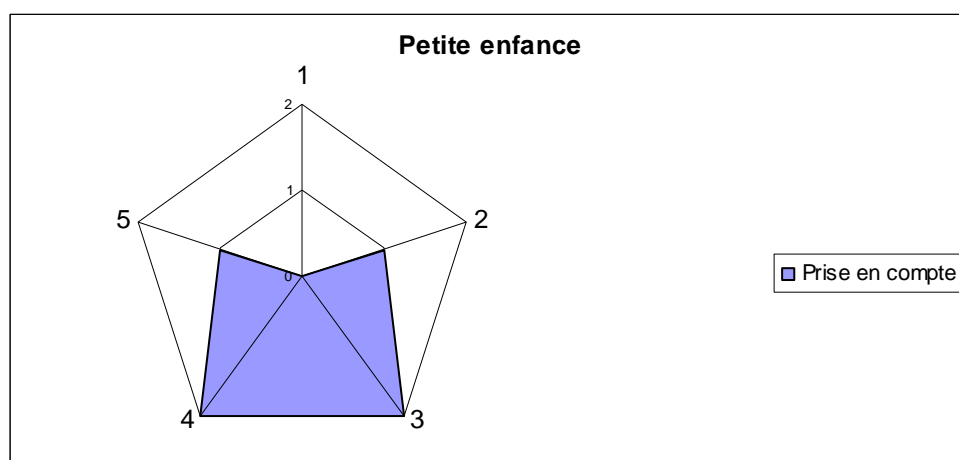
#### Indicateurs :

Fréquentation des CLAE pendant la pause méridienne (augmentation de 3% en 2011 par rapport à 2010) / Fréquentation des CLSH, séjours et stages (augmentation de 9% en 2011 par rapport à 2010) / Nombre moyen de journées/enfants organisées les mercredis (904 journées en 2011) / Nombre de journées/enfants organisées en juillet, août (25 500 journée en 2011) / Nombre d'enfants sur les journées neige de février (400 enfants en 2011) / Taux de participation d'enfants porteurs de handicaps aux activités proposées.

#### Proposition d'éléments d'amélioration :

Mettre en place une coordinatrice dédiée aux CLAE maternelles ; Poursuivre le plan de formation des animateurs ; Former les agents sur la notion de « mise en place de projets » ; Développer des actions avec les familles lors des accueils du soir ; Continuer le travail éducatif sur le développement durable ; Entretenir le partenariat avec le milieu associatif local.

➤ Petite enfance



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement récurrent	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
3 936 758	3 732 345 + 5.4%	47 424	21 419 + 121.4%

*Investissements sur les grandes opérations en cours :*  
Maisons Petite Enfance → 444 548 euros en 2010

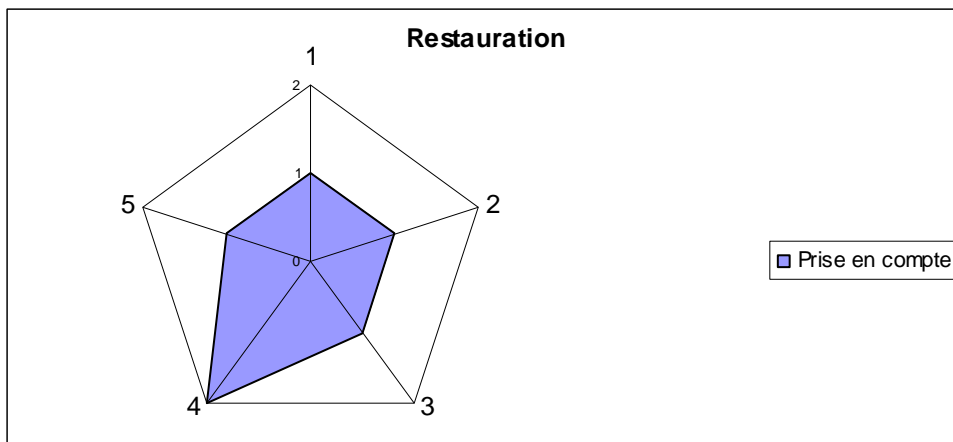
Indicateurs :

Nombre d'agents en procédure de reclassement (2 en 2011) / Nombre d'agents formées aux thématiques choisies / Nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil en 2011 (667 enfants) / Nombre d'assistantes maternelles en activité et de places agréées dans les 5 relais d'assistantes maternelles en 2011 (528 assistantes maternelles et 1 457 places agréées).

Proposition d'éléments d'amélioration :

Externaliser le service laverie ; Mettre en place le Dispositif Accueil Enfants Porteurs de Handicap avec formation des équipes ; Organiser un réseau de partenaires locaux pour une meilleure prise en charge des familles sur les structures.

➤ Restauration



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
4 022 593	4 262 452 - 5.6%	79 733	301 028 - 73.5%

Indicateurs :

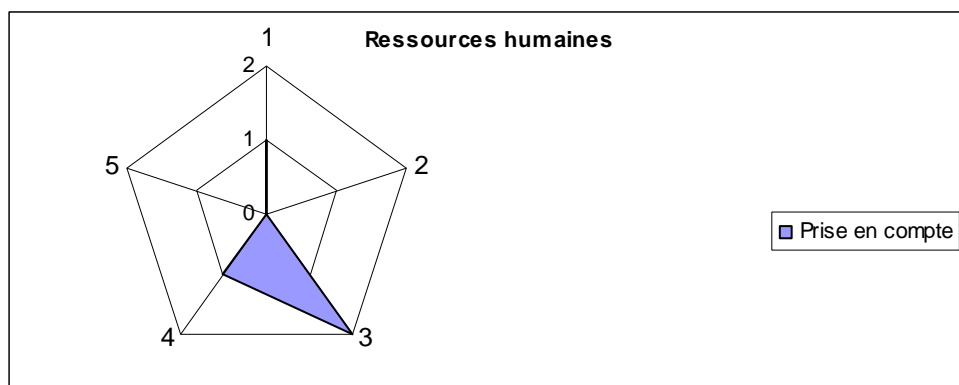
Pourcentage d'aliments "BIO" proposés dans les repas / Poids de déchets organiques dans les cantines / Nombre de restaurant scolaires équipés de mobilier atténuant le bruit / Nombres de repas fabriqués en 2011 (885 116 repas).

Proposition d'éléments d'amélioration :

Remplacer les bacs en plastique par des bacs en inox ; Rationaliser les menus dans le cadre de l'Agenda 21, et mettre en avant les produits issus de l'agriculture biologique, labellisés, régionaux ; Mettre en place une action de sensibilisation pour une diminution des déchets ; Améliorer l'analyse des risques sur la VACCP.

#### 4.2.4. Pôle fonctionnel

➤ Ressources humaines



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
1 098 756	1 153 731 - 4.7%	1 102	1106 - 0.4%

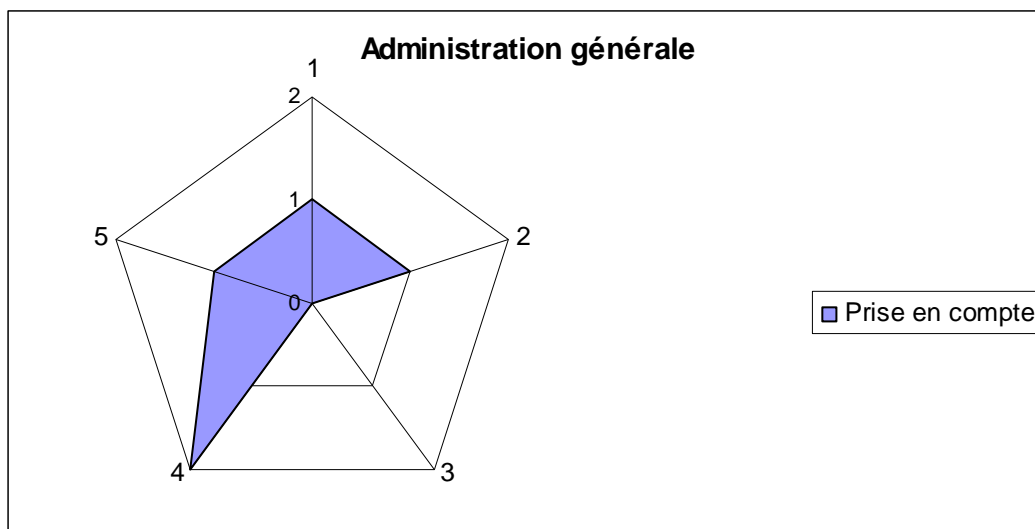
Indicateurs :

Nombre de formations proposées / Nombre de personnes participants à ces formations / nombre de travailleurs handicapés / Nombre d'agents, titulaires ou non en 2011 (669 titulaires et 346 non titulaires) / Nombre de stagiaires accueillis dans les services en 2011 (287 stagiaires) / Nombre d'agents titularisés en 2011 / Nombre de départs en formation (987 départs en 2011) / Nombre d'agents bénéficiaires des prestations du CNAS (888 agents en 2011).

Proposition d'éléments d'amélioration :

Répondre à l'obligation nationale de taux de travailleurs handicapés ; Créer un réseau de correspondants prévention dans les différentes directions ; Faire basculer en mode web le logiciel de gestion des Ressources Humaines ; Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation biennuel.

➤ Administration générale



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
4 66 661	412 600 + 13.1%	2 037	28 322 - 92.8%

Indicateurs :

Rapport entre la consommation d'essence et l'évolution en kilométrage de la tournée du vagemestre / Nombre de commandes groupées en 2011 (6 groupements de commandes) ; Nombre d'offres électroniques déposées en 2011 (51 offres) / Nombre de consultations juridiques internes en 2011 (30 consultations traitées par le service) / Nombre de bureaux communautaires (18 en 2011) / Nombre de conseils communautaires (6 en 2011).

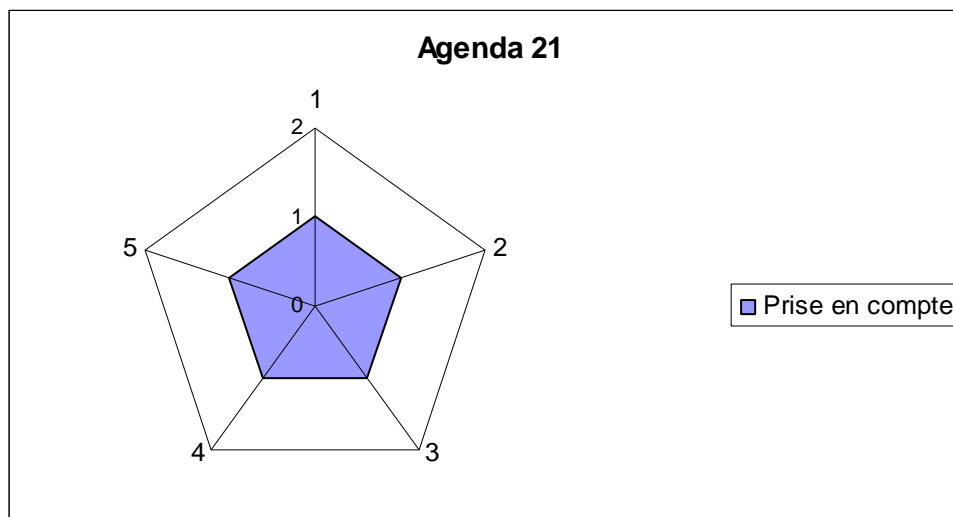
Evolution du nombre de clauses incluant des aspects du DD dans les marchés publics / Nombre de marchés publics conclus en 2011 (85 marchés publics).

Proposition d'éléments d'amélioration :

Développer des achats en groupements de commande avec les communes ; Participer au projet Agenda 21, notamment au travers d'une stratégie d'achats responsables ; Acquérir un logiciel métier pour la gestion des actes administratifs dans le cadre de la dématérialisation de l'administration. Investir dans le développement durable en multipliant les clauses y attendant.

## 4.2.5. Missions transversales

### ➤ Agenda 21



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
46 270	47 313 - 2.2%		

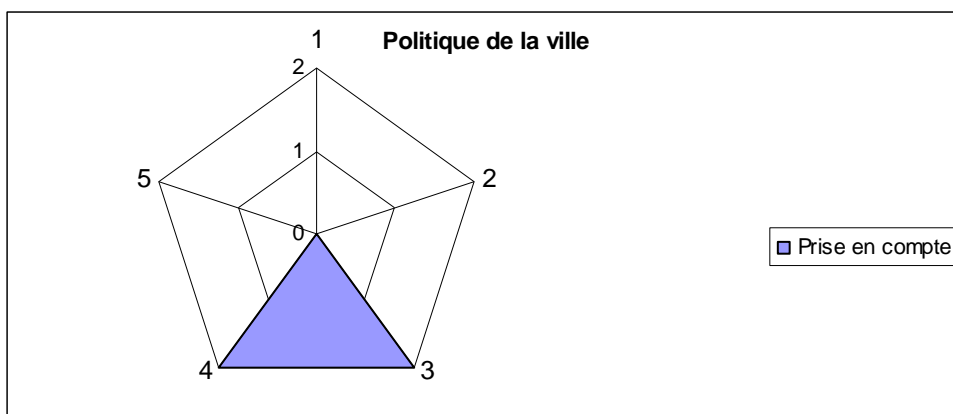
#### Indicateurs :

Nombre d'actions de sensibilisation adressées au grand public et aux élus en 2011 (4 actions de sensibilisation).

#### Proposition d'éléments d'amélioration :

Réaliser le diagnostic partagé de développement durable du territoire ; Réaliser le bilan de gaz à effet de serre émis par les activités et le patrimoine de la CAM ; Former les élus et les agents de la CAM aux enjeux du développement durable ; Mobiliser les habitants, les communes et tous les acteurs économiques du territoire pour identifier ensemble des actions répondant aux finalités du développement durable.

➤ Politique de la ville



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
570 657	547 048 + 4.3%	635	8 744 - 92.7%

Indicateurs :

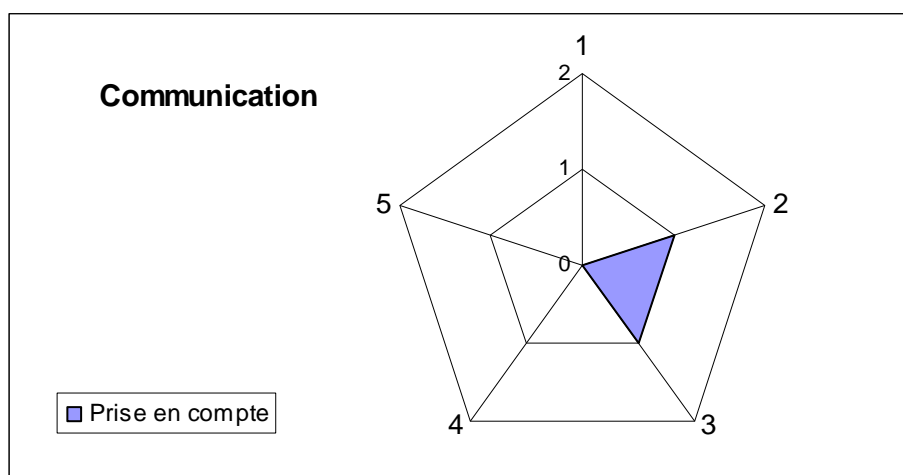
Evolution de la fréquentation des lieux d'accueil enfants – parents (207 familles et 298 enfants en 2011) / Nombre de familles suivies par une éducatrice spécialisée (12 familles suivies en 2011) / Fréquentation des trois aires d'accueil des gens du voyage (87% du taux d'occupation pour un total de 72 places de caravanes en 2011) / Accompagnement financier des communes par la CAM dans le cadre du Contrat Educatif Local (10 000 euros en 2011).

Proposition d'éléments d'amélioration / Projets :

Ouvrir un 7<sup>ème</sup> lieu d'accueil enfants – parents à Roquettes ; Signer de façon officielle le CEJ entre la CAF et la CAM, Organiser le Printemps de la Jeunesse.



➤ Communication



Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010	Montant en euros et en pourcentage du budget de la CAM	Evolution en pourcentage par rapport à 2010
129 954	103 769 + 25,23%	594	14 334 - 95.8%

Indicateurs :

Nombre de visiteurs sur le site Internet (122 983 visiteurs en 2011) / Nombre d'exemplaires tirés du magazine de l'Agglomération (35 000 exemplaires en 2011, un seul numéro).

## **5. Conclusion et Perspectives**

---

### **5.1. Pour un rapport 2013 (bilan 2012 – budget 2014) amélioré**

Le rapport annuel de développement durable à une double vocation : L'évaluation de la part du budget engagé en faveur du développement durable ainsi que la mise en valeur des actions de chacun des services en faveur du développement durable.

Mettre en commun ces actions au sein d'un rapport de développement durable permet l'appropriation de ce paradigme par l'ensemble des élus et des agents de la CAM. Le caractère annuel et répété de ce rapport tend à modifier la perception de chacun sur le développement durable.

Afin de favoriser l'appropriation et la mise en valeur des actions sur le développement durable, il est nécessaire de faire évoluer la méthode de construction de ce rapport et de tendre vers une construction plus collaborative associant les services et les commissions, et mieux coordonnée avec l'élaboration d'autres documents, en particulier le rapport d'activité et le document d'orientation budgétaire.

Il conviendrait également de stabiliser des indicateurs d'évaluation des politiques et des actions au regard du développement durable, de manière collective.

Enfin, amorcer la rédaction du rapport de développement durable plus en amont permettrait une réflexion plus pointue sur les perspectives d'amélioration au sein de chacun des services.

Le principal enjeu de ce rapport serait de la faire passer du statut de photographie (inerte) à celui d'outil (vivant).

### **5.2. Perspectives et progrès**

De nombreuses actions dans tous les services et donc concernant l'ensemble des compétences communautaires témoignent de l'engagement des élus et des agents en faveur des finalités du développement durable.

Sur le plan de la manière de faire, les principes du développement durable sont moins spontanément mis en œuvre : la participation des acteurs reste assez peu pratiquée, l'approche transversale est encore difficile dans une organisation qui reste cloisonnée et l'évaluation quand elle est organisée n'est que rarement partagée.

Il y a un fort potentiel de synergie, de développement de toutes ces actions amorcées de manière un peu isolées, dans le cadre d'une démarche ambitieuse de développement durable pour donner de la cohérence, encore plus de sens et de reconnaissance et surtout une stratégie, des priorités : c'est l'objet de l'Agenda 21 et du Plan climat énergie territorial.